Nations Unies

S/PV.7645



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7645e séance
Mardi 15 mars 2016, à 10 h 10
New York

Président :	M. Gaspar Martins	(Angola)
Membres :	Chine	M. Liu Jieyi
	Égypte	M. Aboulatta
	Espagne	M. Oyarzun Marchesi
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Lamek
	Japon	M. Yoshikawa
	Malaisie	Mme Adnin
	Nouvelle-Zélande	Mme Schwalger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Sénégal	M. Ciss
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Suárez Moreno

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2016/218)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

16-07043 (F)









La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2016/218)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Allemagne, de l'Australie, du Canada, de l'Inde, de l'Italie, du Pakistan, des Pays-Bas, de la République islamique d'Iran, de la Suède et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S.E.M. João Pedro Vale de Almeida, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2016/218, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je donne maintenant la parole à M. Haysom.

M. Haysom (*parle en anglais*) : En 2016, l'Afghanistan sera, comme en 2015, mis à rude épreuve, car il lui faudra gérer sa difficile transition et relever les défis politique, économique et sécuritaire interdépendants. Pour survivre à 2016, le Gouvernement d'unité nationale devra surmonter cinq obstacles distincts, à savoir une économie atone caractérisée par une faible croissance et un taux de chômage élevé, une insurrection qui s'intensifie et que d'aucuns considèrent comme une impasse aux effets délétères, et un environnement politique de plus en plus difficile et divisé. En outre, l'Afghanistan doit veiller à s'assurer, un important appui financier à moyen terme de la communauté internationale durant les conférences de Varsovie et de Bruxelles prévues cet été. Enfin, il doit progresser vers une paix durable, faute de quoi tous les acquis obtenus seront menacés. Survivre à 2016 sera un succès pour le Gouvernement d'unité nationale. Certains pourront dire qu'il n'a pas placé la barre assez haut. Pourtant, l'Afghanistan devra pouvoir surmonter chacun de ces cinq obstacles afin d'éviter de graves conséquences. Survivre ne signifie pas manquer d'agir ou nager sur place. Cela signifie s'engager activement à affronter ces défis.

S'agissant de la situation économique, nous reconnaissons que nous n'avons pas bien mesuré le choc provoqué par le retrait de la communauté internationale à la fin de 2014. En 2012, les décisions concernant l'avenir de l'Afghanistan ont été prises sur la base de deux hypothèses : le taux de croissance économique annuel continuerait d'être de 8 % et l'exploitation des abondantes richesses minérales du pays stimulerait le développement économique. Mais il est clair à présent que ni l'une ni l'autre de ces deux hypothèses ne se concrétisera. La Banque mondiale prévoit maintenant une faible croissance économique, à partir d'un très faible niveau de départ. En outre, les prévisions météorologiques laissent entendre que certaines régions du pays pourraient être touchées par la sécheresse cet été, ce qui augmentera encore davantage les vulnérabilités humanitaires de l'Afghanistan. Les faibles niveaux de croissance ont donné lieu à une hausse du chômage. Les centaines de milliers de jeunes qui souhaitent rallier la population active sont confrontés à l'absence d'emplois et se plaignent de la corruption dans la sphère publique et privée. Cette combinaison donne non seulement envie d'émigrer mais fait aussi le lit de l'instabilité sociale.

Cette situation est néanmoins atténuée par les efforts que fait le Gouvernement pour mettre en œuvre son programme de réformes, tel qu'énoncé dans le Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie, afin de créer des emplois. En 2015, le Gouvernement a atteint les objectifs fixés par le FMI dans le programme suivi par le Fonds qui s'est achevé dernièrement, ainsi que les objectifs de recouvrement des recettes fiscales. Il a évité la crise de liquidités qu'il a connue en 2014. Et le Gouvernement a fait part de sa volonté – et pris des mesures préliminaires dans ce sens – de lutter contre la culture des pots-de-vin omniprésente dans les forces armées, la fonction publique, le secteur bancaire et en matière de passation des marchés dans le secteur public. La coopération du Gouvernement avec ses voisins, au plan bilatéral et par le biais d'initiatives telle que le Processus Au cœur de l'Asie et la Conférence

sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, aux fins de l'intégration économique régionale, a commencé à porter ses fruits, entre autres avec le lancement du projet de gazoduc reliant le Turkménistan, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Inde. Il s'agit là de pas encourageants, mais de premiers pas seulement, sur la longue voie qui mène à l'autonomie.

Pour ce qui est des conditions de sécurité, nous pouvons nous attendre à une saison de combats difficile. Les Taliban, enhardis par leurs succès militaires à Kondoz et ailleurs, continueront de mettre à l'épreuve les Forces de sécurité afghanes partout dans le pays, y compris à l'heure où je parle, de la province de Helmand dans le sud à celle de Baghlan dans le nord. Et pourtant, en cette première année de commandement indépendant, les Forces de sécurité afghanes ont largement fait leurs preuves face aux insurgés malgré les taux élevés d'abandon des effectifs.

Les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes s'efforcent de s'adapter et de s'améliorer. Elles sont en train de tirer les enseignements de Kondoz et d'ailleurs, y compris, comme on l'espère, de l'utilisation des milices armées. Elles sont en train de reconstituer les unités déployées sur les lignes de front et concentrent leur présence, par ailleurs légère, sur le terrain afin d'adopter une position opérationnelle plus offensive pour empêcher les insurgés de profiter de la dynamique actuelle à l'approche de la saison des combats. Les enjeux sont très importants, non seulement parce que la perte du contrôle de la capitale provinciale, ne serait-ce que temporairement, aura d'énormes répercussions au plan politique pour le Gouvernement d'unité nationale. Sur une note positive, depuis mon dernier exposé (voir S/PV.7591), la présence active de l'État islamique d'Iraq et du Levant/Daech a été confinée à une petite zone dans l'est du pays suite aux opérations menées par les Forces de sécurité afghanes avec un appui militaire international.

Concernant la transition politique, le Gouvernement d'unité nationale continue d'être critiqué pour la détérioration de la situation aux plans économique et de la sécurité, bien que cela ne soit pas de son fait. Il est contesté par une élite politique turbulente et fait face à une érosion du sentiment nécessaire d'unité nationale – et, par conséquent, de l'atout politique le plus précieux, à savoir la confiance en l'avenir. Face aux appels lancés en faveur d'un examen du cadre politique actuel, l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale ont clairement fait comprendre à toutes les parties prenantes qu'elles se tenaient fermement aux côtés du Gouvernement d'unité nationale. Nous pouvons même dire, sur un plan positif, que malgré les retards mis à prendre des décisions efficaces, le Gouvernement a maintenant nommé un Procureur général et un Ministre de l'intérieur, même si un certain nombre de postes clefs restent encore à pourvoir.

La réforme électorale est importante pour que le Gouvernement d'unité nationale puisse indiquer clairement qu'il progresse dans la démocratisation et qu'il remplit les promesses faites à la population en 2014.

L'annonce de la date du 15 octobre pour la tenue des élections a apporté une certaine clarté, mais pour progresser véritablement, il faut procéder à des réformes électorales et garantir le fonctionnement des organismes de gestion des élections. L'ONU a clairement fait comprendre aux Afghans qu'ils doivent prendre ces décisions sans plus tarder, sur la base d'un consensus aussi large que possible. Nous pouvons signaler que cette semaine, le Gouvernement a finalement publié un décret portant création d'un nouveau comité de sélection chargé de nommer des commissaires électoraux indépendants. Toutefois, il faut veiller à ce que ces préparatifs soient menés à bien, sinon, cela aura des conséquences sur le plan politique.

Dans les prochains mois, la communauté internationale prendra des décisions importantes, à Varsovie et à Bruxelles, quant au niveau et au type d'assistance qu'elle continuera à apporter à l'Afghanistan. Étant donné que le pays continue de dépendre des financements externes pour couvrir 69 % des dépenses du Gouvernement, si la communauté internationale ne s'engage pas à apporter son aide à l'Afghanistan à moyen terme, cela aura des effets dévastateurs sur le plan matériel et sur les niveaux de confiance des citoyens ordinaires.

Vu que d'autres événements ailleurs dans le monde sollicitent l'attention et les ressources de la communauté internationale, les donateurs devront avoir l'assurance que leur aide aura un impact tangible. En particulier, l'Afghanistan doit montrer qu'il est engagé à lutter contre la corruption, à effectuer les réformes nécessaires en matière de gouvernance, à lutter contre l'économie illicite et à susciter la confiance dans l'avenir du pays. Il faut que les donateurs aient l'assurance qu'il vaut mieux investir en Afghanistan plutôt qu'assumer les dépenses liées à l'intégration des immigrants. Toutefois, les donateurs doivent se montrer réalistes quant à leurs attentes concernant le programme de réformes de l'Afghanistan, en tenant compte de lourds défis

auxquels le pays est confronté. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) aidera les donateurs et le Gouvernement à parvenir à un consensus sur ce programme. Les progrès qui doivent être réalisés pour parvenir à une paix durable représentent le dernier écueil à surmonter. Les Afghans veulent la paix; ils méritent la paix; et plus important, ils ont besoin de paix. En l'absence d'un processus de paix, la durabilité et la viabilité de tous les efforts que nous déployons à Bruxelles, à Varsovie, à New York et ailleurs pour apporter la stabilité et la prospérité en Afghanistan seront remises en cause.

La création du Groupe de coordination quadrilatéral est une évolution dont on peut que se féliciter, qui a donné un nouvel élan aux efforts visant à lancer un processus de paix. Nous apprécions en particulier les efforts consentis par le Pakistan en faveur de l'ouverture des pourparlers. Un processus de paix couronné de succès exigera l'appui des pays voisins et de toute la région. En conséquence, et étant donné que le terrorisme prend de plus en plus une dimension régionale, les pays de la région devront travailler en collaboration pour formuler une approche commune face à cette menace commune et œuvrer à l'appui des initiatives de paix en Afghanistan.

Nous avons appelé à maintes reprises- et nous continuerons à le faire – à des pourparlers directs entre les Taliban et le Gouvernement afghan. Je me suis de nouveau entretenu avec les membres de la Commission politique des Taliban la semaine dernière et à cette occasion, j'ai réaffirmé que l'instauration de la paix en Afghanistan passe par un dialogue intra-afghan, auquel doivent participer impérativement les Taliban et les groupes qui leur sont affiliés. Néanmoins, ils ont réitéré qu'ils n'étaient pas encore prêts à dialoguer directement avec le Gouvernement. L'ONU continuera de dialoguer activement avec toutes les parties prenantes en leur offrant son appui, son aide, des conseils, ses bons offices et des canaux supplémentaires de communication. Quelle que soit la voie qui sera choisie, l'ONU encouragera également la participation des femmes à tous les processus de paix pour qu'elles puissent faire entendre leur voix et que leurs droits soient protégés.

Quelques 11 000 civils afghans ont été tués ou blessés l'an dernier à la suite du conflit. Un quart de ces victimes étaient des enfants. Nous sommes conscients des pertes tragiques et de la douleur des membres des familles et des communautés que reflète ce chiffre. Il ne suffit plus pour les parties au conflit de faire des déclarations publiques sur la nécessité d'éviter de faire des victimes parmi les civils; elles doivent changer la façon dont elles mènent les combats. L'ONU a récemment exprimé sa préoccupation face à la tendance inquiétante d'attaques et de raids qui prennent pour cible les installations médicales et d'enseignement, en violation des normes humanitaires internationales. Nous nous félicitons toutefois de l'engagement renouvelé du Gouvernement et des mesures récentes visant à empêcher le recrutement d'enfants par les parties au conflit.

La MANUA se félicite de son nouveau mandat qui sera adopté par le Conseil de sécurité aujourd'hui. Nous assurons le Conseil de notre engagement à nous acquitter avec de plus en plus d'efficacité de notre mandat, pour le bien du peuple afghan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Haysom de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Saikal (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je félicite l'Angola pour son leadership efficace à la tête du Conseil de sécurité ce mois-ci. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), de son exposé et de la compétence exceptionnelle avec laquelle il dirige les activités des Nations Unies en Afghanistan. Je remercie le Secrétaire général de son dernier rapport sur la situation en Afghanistan (S/2016/218), qui dresse un tableau réaliste de la situation qui règne dans mon pays.

Depuis le dernier débat du Conseil sur l'Afghanistan en décembre 2015 (voir S/PV.7591), nous avons observé des progrès importants dans plusieurs domaines clefs. Le renforcement de la coopération régionale et mondiale nous a donné un nouvel espoir s'agissant de nos efforts de paix avec les groupes armés. Nous avons observé un regain d'attention à la viabilité et aux besoins logistiques de nos forces de sécurité, comme en témoigne l'aide substantielle apportée par les partenaires régionaux et internationaux. Nos forces de sécurité ont mené des opérations à grande échelle et ont chassé les terroristes et les extrémistes de plusieurs districts et villages dans tout le pays. La stabilité politique a été renforcée grâce à la politique d'ouverture du Gouvernement et ses efforts sur le plan social. Le Gouvernement a satisfait aux normes des droits de l'homme en adoptant de nombreux textes de loi progressistes. Un nouvel élan a

été imprimé à la réforme électorale. La gouvernance a gagné en professionnalisme grâce à la nomination de plusieurs cadres supérieurs importants. Des mesures visant à améliorer la mobilisation des recettes ont abouti à des résultats. Une augmentation du taux de retours volontaires de nos ressortissants prouve que de plus en plus de membres de la population reviennent en Afghanistan. En outre, nous avons assisté à une réduction importante de la culture et de la production de l'opium. Nous célébrerons le Nouvel an afghan dans quelques jours, et ces faits nouveaux nous donnent de l'espoir pour un avenir encore plus prometteur.

Le renouvellement du mandat de la MANUA est un autre signe du solide partenariat qui existe entre l'Afghanistan et l'ONU. À cette occasion, nous voudrions exprimer notre gratitude à l'ONU pour ses contributions vitales à notre sécurité, à notre développement et à notre réhabilitation. Nous nous félicitons de ce que les recommandations de la Commission d'examen tripartite ont été reflétées dans le nouveau mandat de la MANUA. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier l'Ambassadeur Román Oyarzun Marchesi et toute son équipe de l'excellent travail qu'ils ont accompli en tant que rédacteurs de la résolution sur la MANUA qui sera adoptée aujourd'hui.

Alors que les préparatifs sont en cours en vue des discussions portant sur la sécurité, la situation politique et le développement de l'Afghanistan à l'occasion du sommet de l'OTAN de Varsovie et de la Conférence de Bruxelles qui se tiendront prochainement, il est clair que l'Afghanistan est en train de devenir à nouveau un symbole de la coopération internationale, car le Gouvernement d'unité nationale est un grand partenaire de tous les membres de la communauté internationale. Nous nous réjouissons à la perspective de la poursuite de notre partenariat avec la communauté internationale au cours des années à venir et nous sommes convaincus qu'ensemble, nous réussirons à stabiliser la situation et à parvenir à la paix et à la prospérité.

Nous sommes toujours confrontés aux défis posés par les Taliban, Daech, Al-Qaida et d'autres groupes extrémistes et terroristes violents. Ils ont continué à commettre des violations des droits de l'homme tout au long de la période d'accalmie inhabituelle au cours de l'hiver, ce qui s'est traduit par un nombre élevé de victimes civiles, des déplacements internes massifs et une instabilité croissante dans différentes régions du pays. Face à ces difficultés qui ne cessent de s'intensifier, les Afghans sont restés unis dans leur engagement à lutter contre ces groupes.

Suite à la Conférence ministérielle du Processus d'Istanbul qui s'est tenue à Islamabad en décembre dernier et aux réunions organisées en marge de celle-ci, les efforts se sont intensifiés en vue de la reprise des pourparlers de paix. Le Groupe de coordination quadrilatéral, qui est composé de l'Afghanistan, du Pakistan, de la Chine et des États-Unis, s'est réuni à quatre reprises en deux mois à Islamabad et à Kaboul, et a pu mettre la dernière main à la feuille de route pour les prochaines étapes à suivre. En Afghanistan même, la désignation d'une nouvelle équipe à la tête du Haut Conseil pour la paix a donné un nouvel élan à la promotion de la paix. Nous ne ménagerons aucun effort pour garantir à nos concitoyens leur droit fondamental de vivre en paix et dans la dignité.

En dépit de ces progrès importants, nous sommes conscients des défis qui nous attendent. Jusqu'à présent, l'appel lancé par le Groupe de coordination quadrilatéral à la tenue de pourparlers de paix a suscité des réactions mitigées. Certains groupes se sont dits prêts à participer, d'autres sont en train de soupeser leurs options et d'autres encore tentent de faire monter les enchères. Il y a deux semaines, M. Sartaj Aziz, le conseiller aux affaires étrangères du Premier Ministre pakistanais, M. Nawaz Sharif, a déclaré publiquement que son gouvernement avait une influence sur les Taliban, étant donné que leurs dirigeants vivaient avec leurs familles au Pakistan. La déclaration de M. Aziz démontre on ne peut plus clairement que le Pakistan doit jouer son rôle et faciliter des pourparlers directs entre les représentants autorisés des Talibans et les autorités afghanes. Nous réitérons notre appel aux Taliban pour qu'ils participent aux pourparlers de paix et renoncent à la violence. Nous pouvons leur garantir qu'ils seront les premiers bénéficiaires des dividendes de la paix. Dans le même temps, je tiens à réaffirmer dans les termes les plus clairs que ceux qui choisissent la voie de la violence et de la terreur devront faire face à la pleine puissance de nos forces de sécurité et auront à répondre de leurs actes, quelle que soit la protection dont ils bénéficient.

Nous nous félicitons que la voix de la raison en faveur d'un changement dans la bonne direction se fasse de plus en plus entendre au Pakistan. À cet égard, nous souhaitons qu'il soit immédiatement mis fin aux incursions régulières le long de la ligne Durand, qui ne peuvent et ne seront pas tolérées par l'Afghanistan. Rien que ces trois derniers mois, nous avons recensé au

moins 56 cas d'infraction à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Afghanistan le long de la ligne Durand, en violation du paragraphe 2 de l'Article 24 de la Charte des Nations Unies et de la résolution 2131 (2013). Cette situation met en péril les relations entre l'Afghanistan et le Pakistan à un moment où il est essentiel de faire la paix avec le Pakistan pour faire la paix avec les Taliban.

En dépit de nos grandes ambitions et de notre volonté politique, nous avons des attentes réalistes quant au processus de paix. Le succès dépendra d'un certain nombre de facteurs aux niveaux national, régional et international, notamment le traitement adéquat des saboteurs de la paix. Au niveau national, la violence doit reculer pour que nous puissions gagner la confiance de nos concitoyens, et en particulier des femmes, vis-à-vis du processus. En fin de compte, le processus de paix devrait unir davantage les Afghans et non les diviser. Aucun effort ne doit être épargné pour éliminer les éléments des groupes armés qui s'opposent à la paix. Nous comptons prendre des mesures claires et énergiques à cette fin. Aux niveaux régional et international, nous devons nous employer à réduire au minimum les rivalités entre États et à maximiser la coopération. Les États ont le droit de se soucier de leurs intérêts. Toutefois, ils n'ont pas le droit de les défendre en recourant à la violence ou à des personnes agissant pour leur compte sur le territoire d'autres États. Pour les puissances régionales et mondiales, la responsabilité et une meilleure coordination des intérêts légitimes de tous sont le prix à payer pour la grandeur. Compte tenu de sa situation géostratégique sensible, de son histoire tumultueuse et de ses difficultés actuelles face à l'extrémisme violent et au terrorisme mondial, l'Afghanistan doit rester le symbole de la coopération internationale.

Alors que nous débattons ici aujourd'hui, les terroristes et les groupes extrémistes violents, notamment Daech et Al-Qaida, continuent de menacer les fondements mêmes de notre société. Tout ce que nous chérissons, à savoir l'égalité, la démocratie, la justice et les droits de l'homme, est menacé par le déferlement quotidien de la violence. Nous sommes engagés dans une lutte implacable entre la légalité et l'illégalité, la civilisation et l'obscurantisme. Pour notre part, nous continuerons la lutte que nous menons depuis plus de deux décennies contre la menace du terrorisme. Il s'agit là d'une priorité nationale et stratégique. Cela dit, si nous voulons extirper cette menace de l'Afghanistan, de notre région et au-delà, il faut que tous les États, et en particulier ceux d'où viennent ces groupes extrémistes, intensifient leurs efforts aux niveaux régional et mondial. L'heure est venue de renforcer l'ensemble du dispositif international de lutte contre le terrorisme. L'Afghanistan appelle depuis longtemps à la conclusion du projet de convention générale sur le terrorisme international. Alors que nous avons du mal à nous entendre sur une définition commune du terrorisme, nous devons nous rappeler les immenses souffrances que l'extrémisme inflige au monde civilisé. Que l'on pense aux proches des 146 personnes qui ont perdu la vie ou ont été blessées dans les attentats terroristes perpétrés ces deux derniers jours à Ankara et en Côte d'Ivoire. Le Conseil doit veiller à ce que tous les États s'acquittent de leurs obligations internationales s'agissant de la mise en œuvre des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité en matière de lutte contre le terrorisme et de sanctions, notamment les résolutions 1373 (2001), 1624 (2005), 2178 (2014), 2253 (2015) et 2255 (2015), et qu'ils présentent régulièrement des rapports sincères sur le respect des dispositions.

Tandis que nous nous efforçons de faire aboutir le processus de paix, l'Afghanistan doit être capable de défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale et de protéger ses citoyens. Si nous sommes d'accord pour dire qu'il n'y a pas de solution militaire aux problèmes de sécurité qui nous ont été imposés, nous sommes fermement convaincus que sans un système efficace de défense et de sécurité, il n'y aura pas de solution. Au cours des trois derniers mois, en dépit de ressources limitées, nos forces de sécurité ont dans une très large mesure gardé l'initiative. Elles ont remporté des succès dans plusieurs provinces, y compris celles de Nangarhar, Baghlan, Helmand, Badakhchan, Takhar et Fariab. Dans la province de Helmand, nos forces ont repoussé des attaques ennemies d'assez grande envergure, même si elles ont subi de lourdes pertes. Toutefois, le coût que la guerre nous inflige est énorme et dépasse de loin nos capacités. Pour faire face à cette menace du terrorisme régional et mondial, il est indispensable d'assurer la viabilité des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, de bien les former, de leur donner les moyens dont elles ont besoin, d'entreprendre les réformes nécessaires et de veiller à maintenir leur moral. Les États-Unis, l'Inde, la Chine et la Fédération de Russie ont récemment mis à notre disposition un certain nombre de ces moyens. Nous attendons avec intérêt le Sommet de l'OTAN qui se tiendra à Varsovie en juillet, où la question de la viabilité à long terme des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes sera abordée.

L'Afghanistan continue d'enregistrer des progrès dans le domaine de la protection des civils et la promotion des droits de l'homme, notamment la protection des droits de nos enfants, qui a toujours été au cœur de nos priorités. Nous allons continuer à mettre en œuvre la feuille de route pour la mise en conformité qui vise à empêcher le recrutement d'enfants soldats. Nous avons déjà approuvé les directives nationales d'évaluation de l'âge afin de mettre un terme à des pratiques qui nuisent à la vie et à l'avenir de nos enfants. La visite que Mme Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, a récemment effectuée en Afghanistan a été une excellente occasion d'évaluer directement la situation. L'engagement que nous avons pris d'émanciper les femmes et de leur garantir l'égalité des droits est en train de porter ses fruits. Les nombreuses initiatives prises par le Gouvernement continuent d'encourager la participation des femmes dans tous les secteurs, tandis que le renforcement des lois sur la violence contre les femmes contribue à l'instauration d'une société juste. Au cours des trois derniers mois, il y a eu plusieurs attaques contre des civils, notamment le meurtre d'un journaliste d'une chaîne de télévision populaire. À la suite de ce meurtre, le Président Ghani a proclamé son attachement à la liberté d'expression en publiant un décret visant à prévenir les actes d'intimidation.

Il existe une volonté politique considérable de consolider les progrès accomplis ces dernières années. Toutefois, le lourd tribut payé par les Afghans à ce conflit qui leur a été imposé nous aspire dans une spirale de ralentissement. Nous tenons à indiquer au Conseil que la politique de notre gouvernement vise à protéger les civils à tout prix. Les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes suivent des règles d'engagement et de comportement strictes fondées sur les principes de légitimité et de proportionnalité. Elles offrent des indemnisations et du soutien aux victimes de la violence, et n'utilisent jamais les installations civiles à des fins militaires.

L'Afghanistan souffre actuellement d'une crise humanitaire aux proportions épiques. Le nombre de personnes déplacées est à son plus haut depuis 2002, mais le rythme des retours volontaires, dans le cadre du programme de rapatriement, a observé une accélération sensible depuis 2014. Cependant, le flux continu d'Afghans qui quittent le pays est une source de préoccupation, car ils contribuent à la crise des migrants en Europe, représentant le deuxième groupe le plus important de personnes qui arrivent en Europe en passant par la Méditerranée. Élément aggravant de la crise humanitaire, plusieurs pays européens ont commencé à débouter les demandeurs d'asile afghans. Notre gouvernement a pour politique d'améliorer les conditions de vie en Afghanistan, de manière à ce que nous puissions créer des débouchés économiques et renforcer la sécurité, afin d'inciter la population à rester et à apporter une contribution à la nation. Nous appelons nos amis de la communauté internationale à œuvrer avec nous pour atteindre ce but.

Lutter contre la menace que fait peser le trafic de stupéfiants et dénouer les liens entre la criminalité et la drogue sont pour nous des priorités fondamentales. Notre succès est reconnu dans les conclusions du *Rapport 2015 sur les drogues en Afghanistan*, qui met l'accent sur des réductions substantielles de la culture et de la production de pavot à opium et sur une légère augmentation des saisies de drogues. Nous continuerons à collaborer avec la communauté internationale pour nous assurer qu'elle appuie le plan d'action afghan (2015-2019)de lutte contre le danger que représentent les drogues illicites.

Aucun pays ne saurait parvenir à l'autonomie sans autosuffisance économique, et l'Afghanistan prend des mesures concrètes dans ce sens. Conformément aux objectifs de développement durable, nous nous efforçons actuellement d'élaborer une stratégie nationale de développement actualisée, le document d'orientation de nos stratégies en matière de sécurité, de gouvernance, de croissance économique, de réduction de la pauvreté et d'emploi. Nous voulons lutter sérieusement contre la corruption parce qu'elle nuit à la croissance économique. À cet égard, le Gouvernement applique de multiples stratégies de lutte anticorruption et a initié des programmes qui permettraient de garantir un recrutement transparent dans la fonction publique et de prévenir le népotisme.

Prévue en octobre 2016, la conférence ministérielle de Bruxelles sur le développement de l'Afghanistan devrait transmettre un message d'appui politique fort en faveur de nos processus de réforme et d'édification de l'État; prendre, en matière d'assistance au développement, des engagements favorables au processus de réforme afghan et conformes au cadre de responsabilité mutuelle actualisé; et générer une dynamique politique marquée par une coopération régionale renforcée. Nous invitons les États Membres à prendre une part active à cette conférence, d'autant

qu'investir dans la stabilité afghane engendrerait des dividendes de sécurité dans le monde entier.

Le Président (*parle en anglais*) : Les membres du Conseil sont saisis du document S/2016/241, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par l'Espagne.

Le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Angola, Chine, Égypte, France, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Fédération de Russie, Sénégal, Espagne, Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du)

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2274 (2016).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil.

M. Oyarzun Marchesi (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Nicholas Haysom, ainsi que son équipe, du travail exceptionnel qu'ils réalisent. Je remercie également l'Ambassadeur Saikal. La délégation espagnole a véritablement eu plaisir à travailler avec la Mission afghane.

Nous venons d'adopter une nouvelle résolution du Conseil de sécurité, la résolution 2274 (2016), qui proroge d'une année supplémentaire, conformément aux souhaits du Gouvernement afghan et en consultation avec lui, le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Les membres du Conseil sont conscients de la nouvelle ère entamée il y a un an avec le début de la Décennie de la transformation, et nous prenons acte des efforts progressifs qui sont accomplis en Afghanistan. Avec cette nouvelle résolution, le Conseil de sécurité souligne ces efforts et fait part de son désir de continuer à accompagner le Gouvernement et le peuple afghans sur la voie qu'ils ont empruntée, celle des réformes, du progrès, de la réconciliation interne et de l'intégration au contexte régional et mondial.

Ma délégation s'associe à la déclaration qui sera prononcée tout à l'heure par l'observateur de l'Union européenne. Sans présumer de ma capacité de rédacteur de la résolution pour le compte du Conseil, je voudrais brièvement faire un bilan de la résolution que nous venons d'adopter.

Tout d'abord, je voudrais me référer à la Commission d'examen tripartite. Les membres se souviendront que, en réponse à diverses préoccupations exprimées par l'Afghanistan, le Conseil de sécurité avait, il y a un an, par le truchement de la résolution 2210 (2015), demandé qu'une commission composée du Gouvernement afghan, des Nations Unies et de la communauté des donateurs procède à un examen complet du rôle, de la structure et des activités des Nations Unies en Afghanistan. Durant notre débat consacré à l'Afghanistan en septembre dernier (voir S/PV.7526), nous avons pris bonne note du document contenant les recommandations issues de cet examen (S/2015/713). Dans la résolution que nous avons adoptée aujourd'hui, le Conseil a tout particulièrement pris ces recommandations en considération pour renouveler le mandat de la MANUA. À cet égard, nous nous félicitons de la prise en main et de l'appropriation afghanes, qui ont ajouté de la valeur à l'exercice et renforcé la légitimité de la MANUA. Sans vouloir être exhaustif, je voudrais mettre en exergue certaines des références évoquées dans le document de conclusion de la Commission d'examen tripartite.

Premièrement, elle a abordé le rôle essentiel de bons offices joué par la Mission, ainsi que la nécessité de mettre l'accent sur le rôle de l'ONU dans l'action visant à promouvoir les droits de l'homme et l'état de droit, y compris les droits des femmes et l'égalité des sexes, et d'aider l'Afghanistan à honorer ses engagements internationaux en la matière. Enfin, il est fait référence à l'importance du rôle humanitaire de l'ONU, notamment pour faciliter l'accès humanitaire.

Deuxièmement, la nouvelle résolution prend acte des mesures les plus pertinentes adoptées par le Gouvernement afghan au cours de l'année écoulée, et évoque les principaux défis qui s'annoncent dans l'année qui commence. À cet égard, premièrement, le Conseil exhorte de nouveau la communauté internationale à continuer d'appuyer l'Afghanistan; deuxièmement, il réaffirme son appui continu au Gouvernement d'unité nationale et à son programme de réformes; et troisièmement, il rappelle les deux réunions importantes consacrées à l'Afghanistan qui sont prévues en 2016 : le sommet de l'OTAN à Varsovie en juillet, et la conférence ministérielle organisée conjointement par l'Afghanistan et l'Union européenne qui se tiendra à Bruxelles les 4 et 5 octobre.

Comme vient de l'indiquer le Représentant spécial, le dernier rapport (S/2016/218) du Secrétaire général rappelle les difficultés auxquelles se heurte le Gouvernement afghan dans la mise en œuvre de son programme de réforme et indique que la situation en matière de sécurité s'est détériorée malgré les efforts courageux et résolus faits par les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes sur l'ensemble du territoire afghan. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'augmentation constante des atteintes à la sécurité et du nombre de victimes civiles de ce conflit. Nous sommes préoccupés par la situation des enfants, au sujet de laquelle le Gouvernement a récemment adopté d'importantes mesures législatives. Nous sommes préoccupés par le fait que les Taliban menacent expressément les médias et les organes de presse, ainsi que les travailleurs humanitaires. Nous sommes également préoccupés par la multiplication de ce qui est qualifié dans le rapport d'attaques très médiatisées, telle celle qui a touché l'ambassade d'Espagne en décembre, à Kaboul, et qui a coûté la vie à 2 policiers espagnols et à cinq civils afghans.

Ma délégation réitère l'appui de l'Espagne à l'Afghanistan en vue du règlement de tous ces problèmes et de la mise en œuvre de son programme de réforme et de son processus d'intégration économique régionale. De même, nous souhaitons que les processus électoraux annoncés pour cette année permettent de renforcer la démocratie afghane et de continuer d'avancer dans la voie de la stabilité politique et sociale.

Troisièmement, je tiens à insister sur les efforts renouvelés déployés par le Gouvernement afghan ces derniers mois, avec l'appui des États-Unis d'Amérique, de la Chine et du Pakistan, dans le cadre du Groupe de coordination quadrilatéral, afin de faire avancer le processus de paix. Dans la résolution adoptée aujourd'hui, le Conseil de sécurité apporte son appui résolu à ces efforts. Nous ne doutons pas que les efforts du Groupe de coordination quadrilatéral pourront, conformément à la feuille de route établie, aboutir prochainement à des pourparlers de paix directs entre le Gouvernement afghan et les personnes autorisées à représenter les Taliban qui permettent de faire des progrès vers une cessation des hostilités et une paix durable. Nous encourageons tous les acteurs concernés à persévérer dans leurs efforts pour que cela soit possible.

Enfin, je tiens à réaffirmer que l'Espagne est convaincue que l'engagement de la communauté internationale à l'égard de l'Afghanistan sera maintenu, de même que la volonté de chacun d'entre nous de continuer d'appuyer et d'accompagner le pays, ses institutions et ses citoyens.

Mme Sison (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, des éléments nouveaux qu'il a présentés et du travail considérable qu'il a accompli ces derniers mois. Je remercie également l'Ambassadeur Saikal des remarques qu'il a faites ce matin.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) reste un atout essentiel pour le Conseil et le Gouvernement afghan, et nous comptons faire en sorte qu'elle continue d'apporter un appui diversifié. Aujourd'hui, je voudrais aborder brièvement trois domaines clefs : le nombre persistant de victimes civiles, les mesures qui doivent être prises pour garantir la réalisation de progrès aux niveaux économique et politique, et l'importance de l'action du Conseil de sécurité pour renouveler le mandat de la MANUA, qui continue de jouer un rôle essentiel en montrant la voie à suivre au Gouvernement afghan durant cette période difficile.

L'exposé présenté par M. Haysom a une nouvelle fois souligné que ce conflit continue de faire de nombreuses victimes parmi la population civile. L'année 2015 a été particulièrement difficile, les éléments antigouvernementaux employant de terribles tactiques et une violence aveugle qui ont causé un nombre sans précédent de victimes civiles. Des centaines de milliers de civils en bonne santé ont fui leur pays, qui connaît une situation difficile, pour chercher refuge ailleurs. Nous encourageons les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes à continuer de renforcer leurs capacités opérationnelles et de faire de leur mieux pour limiter le nombre de victimes civiles.

Comme l'a également indiqué le Représentant spécial, personne n'a peut-être enduré autant de souffrances que les Afghans les plus vulnérables, à savoir les enfants, qui représentaient hélas l'année dernière un nombre considérable des victimes et continuent d'être exploités par des éléments antigouvernementaux.

La sécurité de l'Afghanistan étant si étroitement liée à la stabilité économique et politique du pays, qui est en cours, la communauté internationale doit continuer d'appuyer pleinement le Gouvernement afghan pour qu'il puisse mener à bien son ambitieux programme de réforme, sous la conduite du Président Ashraf Ghani et du Chef de l'exécutif afghan, Abdullah Abdullah.

La gouvernance et le développement restent des éléments indispensables à la stabilité et à la réalisation de progrès. Nous encourageons donc le Gouvernement afghan à continuer de pourvoir des postes de direction clefs au sein du Gouvernement, à honorer les engagements pris en matière de réforme au titre du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie et à faire des progrès vers la réforme électorale. Nous accueillons avec satisfaction les recommandations formulées par la Commission spéciale sur la réforme électorale car elles représentent une mesure importante en vue de renforcer la confiance de la population dans le processus électoral et les institutions démocratiques.

Nous continuons de penser qu'il est absolument essentiel que le Gouvernement communique avec toutes les composantes principales de la population, car ceux qui se sentent exclus risquent davantage de saper l'action du Gouvernement d'unité nationale et de provoquer une instabilité accrue. Nous saluons donc et appuyons fermement les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour favoriser un processus de paix et de réconciliation avec les Taliban et d'autres groupes armés. Nous saluons également l'appui apporté par des partenaires régionaux pour faire avancer cette initiative contrôlée et dirigée par les Afghans et nous continuerons d'œuvrer dans le cadre du Groupe de coordination quadrilatéral pour contribuer à la promotion du processus de paix.

Au plan économique, nous saluons les efforts faits par le Président Ghani pour développer l'interconnexion des réseaux au niveau régional. Nous félicitons également le Gouvernement d'avoir considérablement amélioré le recouvrement des recettes fiscales en 2015. La croissance économique atone demeure très préoccupante, et nous encourageons le Gouvernement à prendre des mesures pour améliorer le climat de l'investissement, pour les sociétés étrangères et nationales.

En 2016, la communauté internationale aura également l'occasion de renouveler l'assistance fournie à l'Afghanistan en matière de sécurité et de développement au Sommet de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord qui doit se tenir à Varsovie en juillet, et à la conférence ministérielle sur le développement prévue à Bruxelles en octobre. Nous encourageons les pays à maintenir leurs engagements s'agissant d'apporter une aide financière et une assistance en matière de sécurité dans le cadre de la Décennie de la transformation.

Pour terminer, je voudrais dire quelques mots sur l'importance de la MANUA. Nous abondons dans le sens de l'évaluation faite par la Commission d'examen tripartite de l'action des Nations Unies en Afghanistan, à savoir que l'Afghanistan a toujours besoin d'une assistance internationale considérable. Il est essentiel que le pays assure une stabilité politique et économique, et la sécurité. La MANUA illustre notre détermination commune à être les partenaires de l'Afghanistan. En renouvelant le mandat de la MANUA, le Conseil de sécurité démontrera une nouvelle fois son engagement collectif vis-à-vis de l'Afghanistan et du peuple afghan.

Je remercie une nouvelle fois le Représentant spécial, M. Haysom, et je réaffirme que nous appuyons ses efforts actuels visant à ce que la MANUA exécute son mandat avec efficacité, en exerçant ses fonctions de bons offices, par la promotion des droits de l'homme et de l'état de droit, par la coordination de l'aide humanitaire et de l'appui des donateurs, et en luttant contre le trafic de drogues.

Face à d'énormes obstacles, le Gouvernement afghan a fait des progrès considérables dans la réalisation des objectifs qu'il s'est fixés. Il reste toutefois beaucoup à faire. Il demeure impératif que le Gouvernement continue de se concentrer sur les tâches à venir, et la communauté internationale doit continuer de soutenir les efforts déployés par l'Afghanistan par un appui technique, financier et moral.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, de son exposé sur la situation dans ce pays. Nous avons écouté avec intérêt la déclaration importante faite par le Représentant permanent de la République islamique d'Afghanistan, M. Mahmoud Saikal.

L'évolution de la situation militaire et politique en Afghanistan est très préoccupante. Dernièrement, les Taliban et d'autres groupes terroristes ont considérablement multiplié leurs activités en Afghanistan. L'autre motif de préoccupation est l'influence croissante et l'augmentation du nombre des combattants de l'État islamique d'Iraq et du Levant en Afghanistan ainsi que les efforts que celui-ci déploie pour englober les autres groupes d'opposition armés, notamment dans le nord du pays. Nous sommes également préoccupés par les attentats et les attaques terroristes qui se multiplient contre les représentations diplomatiques de gouvernements étrangers en Afghanistan. Nous sommes forcés de conclure que l'action menée par le Groupe de coordination quadrilatéral, créé il y a quelques mois pour œuvrer à des pourparlers directs entre Kaboul et

les Taliban, n'a pas, jusqu'à présent hélas, produit de résultats tangibles. En atteste notamment la déclaration par les Taliban de leur refus de reprendre les négociations de paix avec le Gouvernement afghan tant que ce dernier n'aura pas répondu à leurs conditions préalables, rendant ainsi impossible toute relance du processus de paix. Et sans processus de paix, les hostilités se poursuivront et les souffrances du peuple afghan aussi.

Quant à nous, nous appuyons la politique menée par le Gouvernement afghan dans l'optique d'une réconciliation nationale. Nous sommes disposés à favoriser l'avancée du processus de négociations, notamment en adoptant une approche souple s'agissant des aspects liés à l'application des sanctions imposées aux Taliban par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011). Nous sommes disposés à coopérer de façon constructive avec les autorités afghanes afin de maintenir la stabilité et l'indépendance du pays et de le débarrasser des fléaux que sont le terrorisme et le trafic de stupéfiants. De notre point de vue, la clef de la stabilité en Afghanistan, ce sont des Forces nationales de sécurité prêtes au combat et en mesure d'assurer la paix et la stabilité dans leur pays.

En février, nous avons fourni gratuitement à l'Afghanistan des armes et des munitions – 10 000 fusils d'assaut Kalachnikov et plus de 2 millions de cartouches. Nous continuerons d'aider Kaboul à former le personnel afghan de sécurité en coopération avec les autorités russes compétentes, sur une base bilatérale et en coopération avec nos partenaires, et ce indépendamment des changements d'approche des États-Unis, de l'OTAN et d'autres pays occidentaux s'agissant de la mise en œuvre des projets lancés conjointement avec la Russie visant à aider l'Afghanistan.

Nous estimons que la mission en cours de l'OTAN, Soutien résolu, est le successeur direct de la Force internationale d'assistance à la sécurité qui, de 2002 à 2014 – soit en l'espace de 12 ans – n'a pas été en mesure de s'acquitter des tâches qui lui avaient été confiées. Cela ne nous a pas empêchés d'appuyer, en décembre 2014, l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2189 (2014) qui a créé la mission Soutien résolu, en partant du principe que les dirigeants de l'OTAN continueraient de faire rapport au Conseil de sécurité sur les activités menées par cette mission en Afghanistan. Étant donné la Déclaration adoptée par l'OTAN au Sommet du pays de Galles, et étant donné la signature par Kaboul de l'accord de sécurité avec Washington, et de la Convention sur le statut des forces avec l'OTAN, c'est à l'OTAN et aux États-Unis, en tant que principaux fournisseurs de contingents à la mission, qu'il incombe de former les Forces nationales de sécurité et de défense afghanes et d'assurer la sécurité en Afghanistan. Il est essentiel aussi qu'aucune menace à la sécurité de pays tiers n'émane d'Afghanistan. Force pour nous est de conclure que la nouvelle mission de l'OTAN n'a pas encore atteint les objectifs qui lui ont été fixés. Les unités des Forces nationales de sécurité et de défense afghanes ont essuyé de lourdes pertes face aux forces de l'opposition et se sont montrées incapables de repousser efficacement les attaques.

Les drogues produites en grande quantité en Afghanistan menacent sérieusement la stabilité du pays, des pays de la région et du monde entier. Outre tous ses méfaits directs, la production de drogues représente aussi une importante source de financement du terrorisme. À cet égard, nous pensons qu'il importe que la communauté internationale redouble d'efforts en matière de lutte contre le trafic de drogues en Afghanistan. Nous ne nous faisons pas d'illusion quant aux chiffres publiés en 2015, qui font état d'une réduction substantielle de la culture et de la production de pavot à opium en Afghanistan, chiffres que nous attribuons au changement dans les méthodes utilisées pour évaluer le niveau de production. Il est indispensable de replacer tout cela dans le contexte régional et de traiter la question au sein des instances régionales qui se concentrent sur ce problème en Afghanistan.

Nous pensons aussi qu'il importe de faire en sorte que les acteurs régionaux aient un rôle déterminant à jouer dans ces activités. À cet égard, nous avons quelques doutes concernant le Processus d'Istanbul, connu aussi sous le nom de Au cœur de l'Asie, qui n'est à notre avis qu'une simple plateforme de dialogue visant à générer de nouvelles idées et qui ne fait que compléter l'œuvre des organisations régionales existantes.

Nous pensons que les efforts visant à aider l'Afghanistan doivent essentiellement consister à promouvoir l'action menée par les structures en place, essentiellement l'Organisation de Shanghai pour la coopération, dont les membres, les observateurs et les partenaires de dialogue, incluent quasiment tous les pays de la région, y compris l'Afghanistan. Nous nous félicitons que l'Afghanistan ait demandé officiellement à devenir membre à part entière de l'Organisation, demande faite par M. Ghani au cours de sa rencontre avec le Président Poutine en marge du Sommet de l'Organisation, à Ufa. Nous considérons que c'est là

une excellente possibilité d’intensifier la lutte contre le terrorisme et le trafic de drogues ainsi que de renforcer la coopération entre l’Afghanistan, l’Organisation de Shanghai pour la coopération et l’Organisation du Traité de sécurité collective.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d’abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Nicholas Haysom, de son exposé détaillé et utile. Nous souhaitons aussi remercier la délégation espagnole des immenses efforts qu’elle a déployés pour préparer et actualiser la résolution sur la prorogation du mandat de la MANUA. L’Égypte se félicite de l’adoption, à l’unanimité des membres du Conseil, de cette résolution, et réaffirme le rôle central que jouent le Conseil de sécurité et la MANUA en Afghanistan.

En raison de l’interdépendance des intérêts et des exigences de stabilité entre les régions de l’Asie centrale et du Moyen-Orient, l’Égypte a toujours appuyé le Gouvernement afghan dans sa lutte contre le terrorisme et dans ses efforts inlassables visant à étendre son contrôle et son autorité à tout le territoire du pays. Nous appuyons aussi les autorités afghanes dans l’action politique et sociale qu’elles mènent aux fins de la paix, du développement et de la prospérité de l’ensemble du peuple afghan.

Nous insistons aussi pour dire que le trafic illicite des stupéfiants représente une menace pour la stabilité et la sécurité en Afghanistan et dans la région de l’Asie centrale dans son ensemble. À cet égard, nous réaffirmons la nécessité d’une coordination étroite aux niveaux régional et international avec les autorités afghanes en matière de lutte contre les drogues, laquelle ne saurait être séparée de la lutte contre le terrorisme, étant donné que les drogues constituent l’une des principales sources de financement des groupes terroristes et des milices armées.

Nous ne manquerons pas à cet égard de saluer les efforts consentis par l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et les organisations régionales qui œuvrent dans ce domaine pour aider l’Afghanistan à lutter contre ce problème qui influe négativement sur l’action menée pour réaliser le développement et rétablir la paix en Asie centrale, de manière générale.

Aux Nations Unies, le rapport du Secrétaire général sur l’Afghanistan (S/2015/684) publié en septembre dernier, la dernière en date des résolutions de l’Assemblée générale, la résolution 70/77, intitulée « La situation en Afghanistan », adoptée en décembre dernier, et la résolution dont le Conseil de sécurité est saisi aujourd’hui, ont permis à la communauté internationale de bien prendre conscience de la menace qui se fait jour en Afghanistan du fait de la présence grandissante de Daech. Pis encore, cette organisation terroriste a réussi à étendre son emprise et à renforcer sa mainmise sur l’est du pays et à y renforcer ses capacités. Il s’agit d’un cancer qu’il faut combattre et vaincre où qu’il se trouve, et ce dans le cadre de la lutte internationale contre le terrorisme.

À cet égard, l’Égypte réaffirme qu’elle reste toujours disposée à dispenser des formations spécialisées de haut niveau aux éléments de l’armée et de la police afghanes. Nous soulignons à cet égard que l’Égypte n’est impliquée dans aucune lutte en Afghanistan et n’a d’autre intérêt que celui d’assurer l’ordre et la stabilité dans les différentes parties de l’Afghanistan, et ce en aidant l’Armée nationale afghane dans sa lutte contre les différentes organisations terroristes. C’est pourquoi nous espérons pouvoir œuvrer à l’instauration d’une coopération trilatérale dans ce domaine vital, et assurer le financement nécessaire des pays donateurs pour couvrir les coûts de ces sessions de formation spécialisée.

La République arabe d’Égypte se félicite des initiatives régionales dans ce domaine, en particulier la déclaration finale issue de la cinquième conférence ministérielle du Processus d’Istanbul tenue le 9 décembre 2015 à Islamabad, intitulée « Renforcer la coopération pour lutter contre les menaces de sécurité et promouvoir la connectivité régionale au cœur de Asie ». Au niveau international, nous réitérons l’importance d’aborder la question de l’Afghanistan dans les instances appropriées, notamment durant la Conférence ministérielle européenne sur l’Afghanistan, qui se tiendra les 4 et 5 octobre à Bruxelles.

L’Égypte suit de près l’évolution de la situation politique et militaire en Afghanistan en vue de la réalisation de cet objectif commun qu’est le renforcement des capacités de cet État qui n’a que trop souffert au cours des dernières décennies, pour qu’il puisse relever les lourds défis auxquels il est confronté et parvenir à la paix, à la stabilité, à la sécurité et au développement durable.

Mme Adnin (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je voudrais me joindre aux orateurs qui m’ont précédée pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, de son exposé, et le Représentant

permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Saikal, de sa déclaration.

Alors que l'Afghanistan achève la première année de la décennie de la transformation, la Malaisie note avec satisfaction l'engagement ferme du Gouvernement afghan et les efforts qu'il continue de déployer pour mettre en œuvre son programme de réformes, en particulier dans les domaines de la sécurité, de l'économie, de la gouvernance et du développement, tel que décrit dans le document intitulé « Sur la voie de l'autonomie : adhésion à la réforme et un nouveau partenariat ». Nous notons également avec satisfaction le climat de plus en plus favorable qui règne dans la région, à l'appui du processus de paix et de réconciliation contrôlé et dirigé par les Afghans. Dans ce contexte, la Malaisie se félicite de la création du Groupe de coordination quadrilatéral sur le processus de paix et de réconciliation afghan et du plan par étapes devant ouvrir la voie au processus de paix qu'il a adopté. Nous réaffirmons qu'un règlement politique pacifique est le seul moyen d'instaurer durablement la paix et la stabilité dans le pays et nous espérons que des pourparlers de paix directs entre le Gouvernement afghan et les Taliban se tiendront dans les plus brefs délais.

La Malaisie a toujours soutenu que la communauté internationale doit continuer d'offrir son appui, ses encouragements et son aide au Gouvernement afghan en cette période difficile. À cet égard, c'est avec satisfaction que nous prenons note des diverses initiatives internationales et régionales, telles que le Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan et la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan. Nous attendons également avec intérêt la tenue du sommet de Varsovie et de la conférence ministérielle sur le développement de Bruxelles, qui auront lieu respectivement en juillet et en octobre. Nous espérons que ces initiatives compléteront et appuieront les efforts déployés par le Gouvernement afghan en matière de reconstruction et de développement. Néanmoins, nous sommes conscients que le Gouvernement est toujours confronté à de lourds défis dans le cadre de ses efforts de reconstruction. La grave insécurité et ses effets dévastateurs sur les civils afghans sont particulièrement préoccupants.

Tel que l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2016/218), les 11 000 victimes civiles enregistrées l'an dernier représentent le plus lourd bilan établi à cet égard depuis 2009. Il n'est pas surprenant que les enfants continuent de souffrir de façon disproportionnée des effets du conflit. Ils représentent près d'un tiers de toutes les victimes civiles en Afghanistan. Le Groupe de travail sur le sort des enfants en temps de conflit armé a récemment adopté ses conclusions sur la situation en Afghanistan, et a adressé des messages clairs à toutes les parties au conflit et à la communauté internationale sur les mesures qu'il faut prendre pour assurer la sécurité et le bien-être des enfants en Afghanistan. La Malaisie se félicite de l'engagement ferme du Gouvernement en faveur des droits et de la protection des enfants, notamment par la cessation et la prévention du recrutement d'enfants au sein de la Police nationale afghane, grâce à la mise en œuvre intégrale de son plan d'action et de sa feuille de route. Nous saluons également les nombreuses mesures positives qui ont été déjà prises et encourageons vivement des progrès soutenus dans la mise en œuvre du plan d'action, en particulier en ce qui concerne la Police afghane locale.

Toutefois, les plus jeunes citoyens afghans sont toujours confrontés à de nombreux défis et dangers, et notamment des menaces à leur vie. Au total, 144 enfants ont été tués et 418 ont été blessés en l'espace de trois mois, de novembre 2015 à janvier 2016. Les écoles et les hôpitaux continuent d'être pris pour cible, ce qui entrave un accès sûr à l'éducation et aux installations médicales. Des groupes armés non étatiques, y compris des groupes extrémistes violents, continuent de recruter des enfants par la manipulation ou la contrainte à cause de la pauvreté. Nous sommes vivement préoccupés par ce phénomène et par la détention des enfants associés à ces groupes armés qui en résulte. À notre avis, il faudrait envisager d'autres mesures, telles que des programmes de réadaptation et de réinsertion, qui permettraient à ces enfants d'être réintégrés dans leur communauté en tant que membres productifs, réduisant ainsi les risques de stigmatisation.

Un jour, l'avenir de l'Afghanistan sera aux mains de ses enfants. Par conséquent, privilégier la protection des enfants en cette période de conflit est un bon investissement. L'appui de la communauté internationale est essentiel à cet effort à long terme, et nous encourageons la poursuite de la coopération entre le Gouvernement afghan et les Nations Unies, y compris la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et le Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, ainsi qu'avec les partenaires bilatéraux et d'autres partenaires multilatéraux à cet égard.

Enfin, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage à M. Haysom et à toute l'équipe de la MANUA pour les efforts inlassables qu'ils déploient dans des conditions difficiles. Nous sommes convaincus que les Nations Unies, dans le plein respect du principe de la souveraineté nationale, continueront à jouer un rôle déterminant et à contribuer au succès de la décennie de transformation en Afghanistan. Je tiens également à saluer le travail de la Commission d'examen tripartite de l'action des Nations Unies en Afghanistan, qui nous a fourni des informations précieuses permettant d'améliorer davantage la coopération des Nations Unies avec le Gouvernement afghan.

Étant donné les moments difficiles que connaît l'Afghanistan et le rôle important que joue la MANUA, nous sommes favorables à la prorogation du mandat de la MANUA pour 12 mois. Nous sommes convaincus que dans le cadre de son mandat recentré et consolidé, la MANUA pourra aider le Gouvernement afghan à réaliser ses aspirations d'instaurer durablement l'unité nationale et la stabilité. Nous remercions également l'Espagne de ses efforts considérables qui ont contribué à l'adoption à l'unanimité de la résolution 2274 (2016) aujourd'hui.

Pour terminer, qu'il me soit permis de réitérer l'appui ferme de la Malaisie aux efforts consentis par le Gouvernement afghan en faveur de la réconciliation et de la réintégration dans le cadre du respect de la démocratie pays et de la Constitution, du principe de non-violence et des droits de tous les Afghans.

M. Ciss (Sénégal) : Je voudrais, au nom de la délégation sénégalaise, me féliciter de l'occasion qui nous est offerte d'aborder une question aussi importante que la situation en Afghanistan, ceci à un moment où le pays vient de boucler la première année de la décennie de transformation 2015-2024, que ma délégation soutient pleinement. Auparavant, qu'il me soit permis de remercier la délégation espagnole pour ses efforts, ainsi que M. Nicholas Haysom pour la qualité du rapport qu'il vient de nous présenter (S/2016/218).

Je voudrais également saisir cette occasion pour rendre un hommage mérité à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour le travail remarquable accompli, bien souvent dans des conditions difficiles sur le plan de la sécurité. C'est fort de cela que ma délégation a voté pour la résolution 2274 (2016), que nous venons d'adopter, à l'effet de proroger d'un an le mandat de la MANUA.

Je voudrais ainsi relever, pour les saluer, les progrès notables réalisés grâce aux actions communes du Gouvernement afghan, de la mission Soutien résolu, qui a pris le relais de la Force internationale d'assistance à la sécurité de l'OTAN, de l'équipe pays des Nations Unies ainsi que d'autres acteurs internationaux. C'est le lieu également de rendre hommage à tous les partenaires internationaux de l'Afghanistan, qui continuent de s'investir pour la stabilité du pays et la sécurité de ses populations. S'agissant des partenaires techniques et financiers ainsi que des généreux donateurs, nous les invitons à poursuivre leurs efforts en faveur de la reconstruction et du développement de l'Afghanistan.

L'Afghanistan a enregistré des avancées notables, notamment avec la mise en place du Groupe de coordination quadrilatéral, les mesures prises dans la lutte contre l'enrôlement des enfants et la lutte contre le trafic de drogue, ou encore la présentation des recommandations de la Commission spéciale sur la réforme électorale. Il n'en demeure pas moins que des défis de taille subsistent, notamment la détérioration de la situation sécuritaire avec, entre autres, l'intensification de la menace terroriste, le retard dans la mise en œuvre des recommandations relatives à la réforme électorale en perspective des élections parlementaires et locales, la protection des droits de l'homme, ainsi que le respect du droit international humanitaire.

En effet, l'évolution de la situation politico-sécuritaire reste fortement préoccupante, ainsi qu'en témoigne la récente déclaration d'une faction des Taliban concernant son retrait provisoire des pourparlers, ralentissant un processus politique déjà en difficulté. L'intensité du conflit et son expansion géographique continuent d'avoir des conséquences atroces pour les populations civiles, en particulier les femmes et les enfants. Comme l'indique le rapport à l'examen, en 2015, le nombre de victimes dues au conflit est en hausse de 4 % par rapport à l'année 2014. Rien qu'en 2015, plus de 3 000 enfants ont perdu la vie en Afghanistan, soit plus de 14 % par rapport à l'année précédente, ce qui constitue un triste record jamais enregistré depuis 2009. S'y ajoutent les difficultés liées à l'accès à l'éducation et à l'assistance humanitaire, sans omettre le recrutement d'enfants soldats et les violences sexuelles – des actes répréhensibles que, naturellement, ma délégation condamne fermement.

Au plan humanitaire, le nombre record de personnes déplacées enregistrées, à savoir 335 000 en 2015, éclipse totalement le chiffre des personnes rentrées

volontairement, qui s'élève à 58 463. Quand on y ajoute le nombre de réfugiés afghans, notamment en direction de l'Europe, à savoir 213 000 personnes – qui représentent en fait le groupe le plus important après la Syrie –, l'on se rend compte de l'acuité des défis en présence.

En reconnaissance du travail accompli par le Gouvernement afghan, notamment avec le soutien de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, pour protéger les enfants et améliorer leur bien-être, nous invitons les acteurs à poursuivre leurs efforts au profit des populations civiles, en rappelant au passage que la protection de ces dernières en période de conflit est une obligation qui incombe aux parties au différend, conformément au droit international humanitaire.

Cela m'amène à souligner l'impérieuse nécessité de conduire un processus de paix inclusif entre le Gouvernement et les Taliban, avec le soutien de la communauté internationale, notamment les pays voisins. C'est pourquoi le Sénégal se félicite de la conclusion de l'accord entre la Chine, le Pakistan, les États-Unis d'Amérique et l'Afghanistan sur l'établissement du Groupe de coordination quadrilatéral, format choisi pour accompagner les pourparlers de paix. Qu'il me soit permis, sous ce rapport, de me féliciter de la dynamique régionale entreprise par l'Afghanistan, les pays voisins et ses partenaires internationaux, laquelle a permis la tenue, le 9 décembre 2015 à Islamabad, de la cinquième Conférence ministérielle de suivi de la Conférence sur la sécurité et la coopération au cœur de l'Asie, de la dix-septième réunion du Groupe de contact international sur ce pays, tenue le 3 février 2016 à Berlin, sans oublier la déclaration conjointe adoptée par l'Iran et l'Afghanistan au tout début de cette année. Aussi, la volonté exprimée par l'Afghanistan et le Pakistan de renforcer leur coopération dans les domaines de la sécurité des frontières, du renseignement et de la lutte contre le terrorisme demeure salutaire, tant sa contribution au processus de paix avec les Taliban reste décisive.

Vu la complexité du processus de paix et, sans doute, le temps qu'il prendra, il s'avère nécessaire d'assurer une présence continue des forces internationales pour poursuivre les efforts déjà entrepris en faveur du renforcement des capacités des forces afghanes, et ce, dans un contexte marqué par la menace que constituent le Réseau Haqqani, Al-Qaida, mais aussi l'État islamique dans ce pays. Mieux, ma délégation est d'avis qu'il est urgent de renforcer la coopération entre le Comité des sanctions concernant Daech et Al-Qaida et celui sur les Taliban, sans oublier le Comité contre le terrorisme, pour parer à toute action de nature à entraver le processus de paix.

Je voudrais, pour conclure, réaffirmer le plein soutien du Sénégal aux perspectives économiques, sociales et politiques que s'est fixées le Gouvernement afghan avec l'espoir d'arriver à un Afghanistan stable et prospère vivant en parfaite harmonie avec ses voisins.

M. Yoshikawa (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie tout d'abord le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, des efforts inlassables qu'il déploie à Kaboul et de l'exposé très complet qu'il nous a présenté aujourd'hui. J'ai noté en particulier sa remarque selon laquelle l'année 2016 serait celle de la survie. Je tiens également à exprimer ma reconnaissance à l'Ambassadeur de l'Espagne, M. Oyarzun Marchesi, ainsi qu'à ses collègues pour leur conduite avisée des consultations sur la résolution 2274 (2016), qui a été adoptée à l'unanimité il y a quelques instants. Je remercie, enfin, l'Ambassadeur de l'Afghanistan, M. Saikal, de sa déclaration.

Je note que nous avons 28 orateurs aujourd'hui. Je ne suis que le neuvième et il est déjà 11 h 30. Je m'en tiendrai à la règle des cinq minutes fixée par le Conseil de sécurité.

Depuis que le Japon a rejoint le Conseil de sécurité au mois de janvier, je n'ai cessé de souligner l'importance de l'application des résolutions. Les résolutions du Conseil de sécurité ne sont efficaces que si elles sont appliquées. Je voudrais évoquer la façon dont la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) s'acquitte de son mandat.

La résolution 2274 (2016) décrit dans le détail le mandat de la MANUA. Je ne vais donc pas m'étendre là-dessus maintenant, mais je peux dire que la MANUA accomplit son mandat dans des circonstances extrêmement difficiles. Elle joue un rôle important dans la mise en œuvre des réformes électorales et à l'appui de la Commission spéciale sur la réforme électorale. Comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2016/218), il y a des progrès dans ce domaine. La confusion, qui a régné lors de l'élection présidentielle de 2014 en Afghanistan et que nous avons encore en mémoire, était due à l'absence d'un dispositif électoral solide. Nous sommes convaincus que les efforts de la MANUA permettront la tenue d'élections transparentes, crédibles et ouvertes à tous à l'avenir.

L'une des priorités du Japon a été et demeure le renforcement des capacités de l'Afghanistan de

maintenir la sécurité. Le Japon a pleinement honoré ses engagements en fournissant une assistance pour le renforcement des capacités et les traitements des membres de la Police nationale afghane. Malgré le ferme soutien du Japon et d'autres donateurs internationaux, la situation en Afghanistan est loin d'être stable. Le nombre de victimes civiles en 2015 a atteint un niveau record, avec plus de 11 000 personnes tuées ou blessées. Nombreux d'orateurs qui m'ont précédé ont en ont parlé.

Compte tenu de la détérioration de la situation sécuritaire, le Japon se félicite de la création du Groupe de coordination quadrilatéral, composé de l'Afghanistan, de la Chine, du Pakistan et des États-Unis. Le Groupe met l'accent sur le processus afghan de paix et de réconciliation, ainsi que sur la reprise de pourparlers directs entre le Gouvernement afghan et les Taliban, ce qui, nous l'espérons, permettra d'améliorer sensiblement les conditions de sécurité en Afghanistan.

En tant que premier Représentant spécial du Japon pour l'Afghanistan et le Pakistan, mon expérience personnelle me pousse à dire qu'il n'existe pas de solution toute faite pour l'Afghanistan. Les efforts déployés par le Groupe de coordination quadrilatéral sont grandement appréciés, mais le processus de paix et de réconciliation n'est pas la seule réponse aux nombreux défis auxquels doit faire face le Gouvernement d'unité nationale. Le retard accusé dans l'ouverture des pourparlers directs ne doit pas être un prétexte pour éviter de progresser dans d'autres domaines clefs, comme la lutte contre la corruption, la gouvernance, l'état de droit et les droits de l'homme. Encore une fois, le mot clef est « mise en œuvre ».

Le Conseil de sécurité se réunit tous les trois mois pour débattre de la situation en Afghanistan et, de temps à autre, adopter des résolutions. Mais compte tenu de la gravité des défis auxquels l'Afghanistan est confronté, cette approche semble par trop relever d'une certaine routine. Que peut faire de plus le Conseil de sécurité pour appuyer les efforts de la MANUA et du Gouvernement afghan? Je me pose la question depuis longtemps.

De mon point de vue, le Conseil de sécurité pourrait envisager la possibilité d'effectuer une mission en Afghanistan. Il est certain que nous aurions à examiner divers éléments d'une telle proposition – comme par exemple le calendrier de la mission, les conditions de sécurité et les messages que nous voulons transmettre au pays. Mais je crois qu'une mission du Conseil de sécurité peut être une belle occasion d'envoyer un message fort d'appui à la stabilité et au développement de l'Afghanistan, qui continue de se heurter aux grandes difficultés dont on nous a fait part aujourd'hui.

Tandis que le Gouvernement afghan concrétise son attachement aux réformes sur la base d'une responsabilité mutuelle et qu'il effectue la transition cruciale vers l'autonomie, le Japon se tient prêt à lui apporter son appui, tout comme d'autres membres du Conseil de sécurité et de la communauté internationale, j'en suis sûr.

M. Wilson (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je souhaite la bienvenue au Représentant spécial Haysom et à l'Ambassadeur Saikal, que nous sommes heureux de revoir au Conseil de sécurité, et je les remercie de leurs exposés. Je respecterai la limite des cinq minutes, d'autant plus que nous sommes très stricts à ce sujet lorsque nous assumons la présidence.

La prorogation aujourd'hui du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) est le signe encourageant que le Conseil demeure attaché à l'Afghanistan. Il s'agit d'un engagement à se tenir aux côtés du peuple et du Gouvernement afghans de manière que, ensemble, ils puissent instaurer le pays sûr, stable et prospère que méritent tous les Afghans. Comme nous venons de l'entendre de la bouche du Représentant spécial du Secrétaire général, la route qu'il reste à parcourir sera parfois difficile mais, avec l'assistance de la communauté internationale et l'appui de la mission Soutien résolu, je suis convaincu que l'Afghanistan saura naviguer avec succès entre les écueils à venir. La MANUA jouera un rôle vital dans cet effort.

Nous recensons trois priorités pour les mois qui viennent. Premièrement, la croissance économique doit être la pierre angulaire du développement de l'Afghanistan. Une économie en croissance ouvrira des possibilités pour tous les Afghans : des possibilités pour des hommes et des femmes las d'une violence qui dure depuis des années, des possibilités pour la prochaine génération d'entrepreneurs et d'innovateurs et, bien sûr, des possibilités qui aideront les Afghans à préférer un avenir en Afghanistan plutôt que de tout risquer dans une fuite vers un avenir incertain à l'étranger.

Je félicite donc l'Afghanistan de sa récente accession à l'Organisation mondiale du Commerce et des progrès qu'il a accomplis dans l'exécution du programme suivi par le Fonds monétaire international. Il s'agit là d'étapes vitales sur la voie de la création de possibilités – des étapes qui permettront à l'Afghanistan

de s’intégrer dans des réseaux commerciaux internationaux et régionaux lucratifs –, mais de grandes difficultés persistent et le Gouvernement d’unité nationale devra mettre en place une stratégie claire concernant la réforme économique pour garantir la croissance à long terme. J’espère que les dirigeants de l’Afghanistan sauront profiter de la dynamique actuelle pour y parvenir.

Deuxièmement, il est évident qu’une économie ne peut prospérer sans sécurité. Une croissance à long terme exige une stabilité à long terme. Comme l’a clairement énoncé notre Ministre des affaires étrangères lors de son déplacement en Afghanistan la semaine dernière, le Royaume-Uni appuie sans réserve le travail crucial accompli par le Gouvernement d’unité nationale et le Groupe de coordination quadrilatéral sur le processus afghan de paix et de réconciliation. Je profite de cette occasion pour saluer les nouveaux dirigeants du Haut Conseil pour la paix, qui auront eux aussi un rôle important à jouer dans ces efforts.

Mais ceux qui peuvent assister ce processus ne se limitent pas aux personnes en Afghanistan ou au sein du Groupe de coordination quadrilatéral. La communauté internationale et la région peuvent toutes apporter un appui précieux. En conséquence, exprimons tous clairement l’appui unanime que le Conseil apporte au processus de paix, notre appel unanime aux Taliban pour qu’ils rejoignent la table des négociations, et nos encouragements unanimes à l’Afghanistan et au Pakistan pour qu’ils coopèrent encore plus étroitement dans la lutte contre la menace que l’extrémisme fait peser sur ces deux pays.

Le rapport de la MANUA (S/2016/218) brosse un tableau clair des conséquences de cet extrémisme. Nous condamnons sans réserve les attaques que les Taliban continuent de perpétrer, en particulier celles qui visent des cibles civiles. La violence doit cesser. Le peuple afghan lui paie un tribut trop lourd, et ce, depuis trop longtemps. Je voudrais profiter de cette occasion pour rendre hommage à la bravoure et à l’esprit de sacrifice dont font montre les Forces nationales de sécurité afghanes dans leurs efforts pour mettre fin à la violence. Je les félicite de leurs actions robustes, soutenues par leurs alliés internationaux, notamment pour lutter contre la menace naissante que font peser les associés de Daech dans l’est du pays, dont le Représentant spécial Haysom a parlé dans son exposé.

Mon dernier point concerne le Gouvernement d’unité nationale. Si une économie a besoin de sécurité pour être robuste, tout cela ne sera possible qu’avec une gouvernance forte. Le Royaume-Uni est un fervent partisan du Gouvernement d’unité nationale, et j’espère que nous pourrons tous, aujourd’hui, montrer notre appui au Président Mohammad Ashraf Ghani Ahmadzai et au Chef de l’exécutif afghan, Abdullah Abdullah, qui s’emploient ensemble à promouvoir la stabilité et la prospérité.

La conférence qui se tiendra en octobre à Bruxelles donnera au Gouvernement d’unité nationale l’occasion de prouver son propre attachement aux trois priorités que je viens d’énoncer. Ce sera une chance de présenter les réformes qu’il a engagées jusqu’à présent, ainsi que les réformes à venir, qui mèneront le pays à l’autonomie dans les prochaines années. Il faudra pour cela des mesures concrètes pour lutter contre la corruption, un plan cohérent de promotion de la croissance économique et un plan visant à réformer et à consolider le système électoral, plan qui devra faire fond sur la Commission spéciale sur la réforme électorale. Nous appuyons les travaux de la MANUA dans ce domaine.

Je voudrais terminer sur ce dernier point. Si la balle est désormais dans le camp du Gouvernement d’unité nationale, la conférence de Bruxelles nous donnera également l’occasion à nous, communauté internationale, de joindre l’acte à la parole. Ce sera le moment de définir les paramètres de l’engagement futur de la communauté internationale en Afghanistan et de montrer ce que signifie véritablement notre engagement. Non seulement nous mettre en retrait maintenant nuirait aux trois priorités que je viens de présenter, mais cela enverrait également le mauvais message au peuple et au Gouvernement afghans.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Nous tenons à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, de son exposé détaillé et des efforts consentis par son équipe en Afghanistan. Nous nous félicitons de l’adoption unanime de la résolution 2274 (2016), qui proroge d’un an le mandat de la Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), et nous remercions la délégation espagnole de son excellent travail.

L’Ukraine s’associe à la déclaration qui sera prononcée tout à l’heure par l’observateur de l’Union européenne.

L’Ukraine est convaincue qu’une paix robuste peut être instaurée en Afghanistan et que la seule voie qui mène à ce résultat passe par une large réconciliation

nationale. Nous estimons qu'il n'y a aucune solution de remplacement viable au Gouvernement d'unité nationale, et nous déplorons les initiatives qui suscitent des tensions internes susceptibles de menacer la stabilité tant désirée en Afghanistan.

Comme d'autres, nous saluons les efforts déployés par le Groupe de coordination quadrilatéral sur le processus afghan de paix et de réconciliation, créé récemment, pour permettre l'ouverture rapide de pourparlers de paix entre les représentants des groupes taliban et du Gouvernement afghan. Nous appelons également les membres de la communauté internationale à même d'exercer une certaine influence sur les Taliban à en user pour les encourager à participer sérieusement aux négociations de paix préliminaires.

Nous félicitons le Gouvernement afghan de sa détermination à concentrer ses efforts pour régler les problèmes économiques, combler le déficit budgétaire et trouver des solutions face à la pauvreté et au chômage, comme le prévoit le Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie, ainsi que pour promouvoir la coopération économique régionale. Cela étant, la capacité du Gouvernement afghan à promouvoir des réformes supplémentaires, en particulier dans le domaine économique, et à affronter efficacement les innombrables défis et menaces que génèrent l'insurrection et les activités des extrémistes violents dépendra de l'appui que les partenaires internationaux du pays continueront de lui accorder.

À cet égard, nous attendons avec intérêt le sommet de l'OTAN qui se tiendra à Varsovie en juillet 2016 pour étudier la possibilité de renforcer l'appui militaire apporté à l'Afghanistan, ainsi que la conférence ministérielle qui sera organisée à Bruxelles en octobre 2016 par l'Union européenne, à laquelle les donateurs envisageront de renouveler leur assistance aux civils. Néanmoins, nous notons que, en matière d'assistance à la sécurité et au développement de l'Afghanistan, l'envergure de l'engagement de la communauté des donateurs est tributaire des progrès accomplis par le Gouvernement afghan pour faire avancer son programme de réforme et de bonne gouvernance.

Malheureusement, les efforts que déploient le Gouvernement afghan et ses partenaires internationaux sont supplantés par la détérioration générale des conditions de sécurité dans le pays, l'intensification de la violence de la part du mouvement Taliban et d'autres groupes terroristes et extrémistes violents et la présence dangereusement croissante de l'État islamique d'Iraq et du Levant et des entités qui lui sont affiliées. Dans les territoires où les Taliban et d'autres groupes extrémistes violents imposent leur terreur barbare, on peut se rendre compte du niveau alarmant des violations flagrantes des droits de l'homme, des mauvais traitements infligés aux populations civiles, des exécutions sommaires, des atteintes délibérées et de la discrimination qui vise les femmes et les filles, ainsi que de l'utilisation d'enfants soldats. Cela crée une atmosphère de crainte et de terreur dans toute la région et contribue à l'instabilité et à la perpétuation des conflits.

L'Ukraine condamne toutes les violations du droit international humanitaire, en particulier les attaques délibérées et aveugles contre des biens de caractère civil, des lieux sous protection internationale, notamment des hôpitaux et des dispensaires, et le personnel humanitaire et de santé, ce qui crée des difficultés insurmontables pour la mise en œuvre des programmes humanitaires de la communauté internationale en Afghanistan. Nous appelons toutes les parties afghanes à prendre des mesures afin de minimiser le nombre de victimes civiles et à prendre toutes les précautions nécessaires à cet égard. Nous appelons également le Gouvernement afghan à enquêter systématiquement, avec l'appui de la MANUA, sur toutes les violations du droit international humanitaire pour veiller à ce que les auteurs de ces violations soient amenés à rendre des comptes, et pour que les victimes et leurs familles bénéficient des aides appropriées.

Les groupes armés présents sur le territoire de l'Afghanistan s'adonnant à la pratique odieuse du recrutement d'enfants, nous saluons la détermination du Gouvernement à éliminer et prévenir les graves violations commises contre des enfants, sur la base de la pleine mise en œuvre du plan d'action pertinent visant à prévenir l'enrôlement d'enfants dans les Forces nationales de sécurité afghanes et de son adhésion à la campagne « Des enfants, pas des soldats » lancée par l'ONU.

Par ailleurs, l'Ukraine est profondément préoccupée par la grave menace que posent les mines antipersonnel, les restes explosifs de guerre et les engins explosifs improvisés pour les segments les plus vulnérables de la population, en particulier les femmes et les enfants, en Afghanistan. Nous estimons que la communauté internationale doit continuer de prendre les mesures nécessaires pour prévenir l'afflux d'armes et de matériel militaire vers les Taliban et d'autres groupes terroristes et extrémistes violents. Nous estimons

également que la MANUA, en collaboration avec d'autres entités des Nations Unies, notamment l'Équipe des Nations Unies pour l'appui à la lutte antimines, doit promouvoir des programmes de sensibilisation aux dangers des mines afin de réduire le danger pour les civils.

L'Ukraine, qui fournit des contingents à la mission Soutien résolu dirigée par l'OTAN, salue les efforts que déploie la mission au niveau national pour aider l'Afghanistan à constituer des forces de sécurité nationales efficaces et viables. Nous appelons l'ONU et les partenaires internationaux de l'Afghanistan à ne pas relâcher leurs efforts en vue de contribuer à la réalisation d'une paix, d'une sécurité et d'une stabilité durables dans le pays.

Pour conclure, je réitère le plein appui de l'Ukraine à l'unité, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Afghanistan ainsi qu'à sa lutte contre le fléau du terrorisme international.

M. Suárez Moreno (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. Nicholas Haysom, Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), et l'Ambassadeur de l'Afghanistan, M. Mahmoud Saikal, de leurs interventions.

Le Gouvernement du Président Ashraf Ghani Ahmadzai est en train de mettre en œuvre une série de mesures visant à renforcer les institutions afin de promouvoir la paix et la stabilité politique et de mettre ainsi fin au conflit que vit le pays depuis des décennies. En dépit des progrès accomplis, la situation politique et sécuritaire demeure fragile.

Les attaques menées par les groupes armés, en particulier l'insurrection des Taliban, ont fait de nombreuses victimes parmi les Forces nationales de sécurité afghanes, dont les capacités sont limitées par le faible taux de recrutement et le fort taux de désertion au sein des forces armées. La situation est compliquée par la présence de l'État islamique d'Iraq et du Cham et le Mouvement islamique d'Ouzbékistan. Compte tenu de la complexité de ces problèmes, il faut que la communauté internationale appuie les efforts que déploient les autorités afghanes pour renforcer leurs capacités institutionnelles à un moment charnière. Sinon, le pays et sa population seraient condamnés à subir l'expansion et le renforcement des groupes terroristes, dont la barbarie étouffe d'autres pays de la région et des pays d'Afrique.

Dans ce contexte, la République bolivarienne du Venezuela réitère que des négociations politiques pacifiques entre les divers acteurs politiques sont le seul moyen de mettre un terme au conflit armé et de réaliser une paix stable et durable. Nous appuyons ce qu'affirme le Secrétaire général dans son rapport (S/2016/218), à savoir que les négociations directes entre les Taliban et le Gouvernement afghan jouent un rôle essentiel dans ce processus. À cet égard, nous apprécions le rôle positif que joue le Groupe de coordination quadrilatéral, composé de l'Afghanistan, de la Chine, du Pakistan et des États-Unis, dans l'appui au dialogue de paix et au processus de réconciliation nationale entre le Gouvernement afghan et les Taliban.

Par ailleurs, dans le contexte du programme de réformes politiques adopté par le Gouvernement d'unité nationale, il convient de souligner que la mise en œuvre des recommandations présentées par la Commission spéciale sur la réforme électorale en décembre 2015 reste en suspens. La mise en œuvre de ces recommandations est indispensable au renforcement des institutions politiques. De même, nous saluons l'interaction entre le Conseil des ministres et les divers niveaux de gouvernance locale et régionale. Ces réunions, dirigées par le Président Ghani, constituent une avancée vers le renforcement de la coordination à tous les niveaux de l'administration publique, tout en garantissant l'obtention de résultats concrets en matière de gestion gouvernementale dans l'intérêt du peuple afghan.

En matière d'autonomisation politique des femmes, nous reconnaissons les progrès accomplis par le Gouvernement du Président Ghani en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action national pour l'application de la résolution 1325 (2000). Il convient notamment de mentionner la création d'un fonds de secours pour fournir des soins médicaux aux femmes victimes de violence, mis en place par le Ministère de la condition féminine, et nous espérons que cette pratique néfaste deviendra au plus vite une pratique du passé.

Les efforts que déploie le Gouvernement afghan pour surmonter les obstacles à la paix, à la stabilité et au développement socioéconomique exigent un appui actif de la part de la communauté internationale. À cet égard, nous appelons les donateurs à mobiliser des ressources pour contribuer au développement socioéconomique du pays et renforcer ses capacités.

S'agissant des relations bilatérales, nous prenons note avec satisfaction du renforcement de la coopération entre l'Afghanistan et ses voisins, en particulier l'Inde et

l'Iran. Les visites de haut niveau sont une manifestation évidente de la priorité accordée au dialogue et au règlement des problèmes d'intérêt commun.

Dans un autre ordre d'idées, le Venezuela tient à souligner les efforts constructifs déployés par la MANUA en coordination avec le Gouvernement. La Mission joue un rôle essentiel dans la promotion de la paix, de la réconciliation nationale, de la coopération régionale et du développement socioéconomique. C'est pourquoi notre délégation a appuyé le renouvellement du mandat de cette mission politique spéciale, convaincue que sa présence est de la plus haute importance pour appuyer les efforts que déploie le Gouvernement afghan en faveur de sa population. Dans ce contexte, nous saisissons la présente occasion pour saluer le travail accompli par la Mission permanente de l'Espagne à la tête des négociations sur la résolution 2274 (2016), qui vient d'être adoptée. Je rends hommage au personnel de la MANUA, qui s'acquitte de sa tâche avec professionnalisme et dévouement dans des conditions risquées et difficiles.

Le trafic de stupéfiants continue de poser une grave menace à la paix et à la stabilité en Afghanistan, et il pose également un problème de santé publique qui a de lourdes conséquences pour la population. Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport, 12,6 % de la population adulte – soit 2,4 millions de personnes – consomment de la drogue, ce qui pose un problème réel pour l'avenir du pays, dont les capacités en matière de soins de santé sont limitées. Bien qu'il soit pris note dans le rapport d'une réduction de la culture du pavot et d'une augmentation du nombre de saisies par les autorités afghanes, cette activité illégale est la principale source de financement des groupes armés. La lutte contre le trafic de drogue exige, d'une part, que les diverses instances chargées de maintenir l'ordre public déploient des efforts coordonnés, et d'autre part, de mettre l'accent sur la coopération régionale et internationale. À cet égard, nous reconnaissons les efforts entrepris par le Gouvernement, avec l'appui de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Nous réaffirmons que l'efficacité de la lutte contre la drogue exige la coopération internationale, notamment avec les pays voisins, en vue de prévenir, de combattre et d'éliminer ce fléau. Cela exige également la coopération des consommateurs. Sans demande, il n'y aurait pas d'offre. Par ailleurs, nous invitons la communauté internationale à continuer d'appuyer le peuple et le Gouvernement afghans en lui fournissant des ressources et dans la création des capacités nécessaires pour promouvoir le développement global du pays.

Il faut garder à l'esprit le fait qu'une paix solide et durable en Afghanistan exige le renforcement de la sécurité et la mise en place de conditions économiques et sociales qui permettent de venir à bout de la pauvreté, de l'exclusion et de la discrimination qui affectent la population depuis des décennies et dont les facteurs constituent les causes principales du conflit dans ce pays.

Notre pays se déclare préoccupé par les attaques incessantes contre la population civile. L'édition 2015 du rapport annuel sur la protection des civils en période de conflit armé en Afghanistan fait état de 11 002 victimes civiles, soit le bilan le plus lourd que la MANUA ait établi depuis 2009. Nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que les garçons et les filles représentaient un tiers des victimes entre le 1er novembre 2015 et le 31 janvier 2016, 562 mineurs au total. Nous condamnons le recrutement de garçons et de filles. De même, le personnel des Nations Unies a continué d'être la cible d'attaques, que nous condamnons également. Tous ces actes constituent des violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme et sont passibles de sanctions pénales. D'après le rapport du Secrétaire général (S/2016/218), en 2015, la situation humanitaire a empiré dans tout le pays, ce qui complique le travail des organismes humanitaires.

Enfin, nous encourageons le Gouvernement afghan à poursuivre ses efforts pour mener un processus politique global et sans exclusive qui permette d'instaurer une paix ferme et durable. À cette fin, la participation de tous les secteurs de la société afghane est nécessaire, avec l'aide de la communauté internationale et de l'ONU, en particulier la MANUA.

Mme Schwalger (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Nous remercions nous aussi le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, et l'Ambassadeur Saikal, de leurs exposés. Nous félicitons l'Espagne de sa conduite remarquable du processus de renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

La première année de la Décennie de la transformation de l'Afghanistan a été difficile pour le peuple afghan. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, les conditions de sécurité continuent de se dégrader. Des combats intenses ont tué et blessé un

nombre record de civils, et les Taliban ont maintenant pris le contrôle d'un tiers des chefs-lieux de district en Afghanistan. Malheureusement, le nombre d'enfants victimes des affrontements au sol continue d'augmenter, et 2 millions de réfugiés auraient fui le pays rien que ces neuf derniers mois. À l'approche de l'été, la saison des combats, tout donne à penser que l'année à venir sera encore plus difficile, comme cela a été mentionné par plusieurs orateurs ici aujourd'hui.

Les résultats obtenus par les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes dans la lutte contre ces problèmes sont mitigés. Ces forces ont fait preuve d'un courage et d'une capacité de résistance considérables à plusieurs occasions, remportant des victoires importantes. À d'autres occasions, elles ont montré une fragilité inquiétante. L'économie demeure apathique, avec un taux de chômage élevé et peu de chances que la situation ne s'améliore cette année. Il est évident que, pour relever ces défis, l'Afghanistan restera tributaire de l'assistance fournie par ses principaux partenaires internationaux pour autant qu'on puisse prévoir. Dans ce sombre contexte, il convient de mettre l'accent sur plusieurs points.

Premièrement, afin de relever ces défis, l'Afghanistan a plus que jamais besoin d'une équipe dirigeante nationale déterminée, unie et efficace. À cette fin, le Gouvernement d'unité nationale doit passer au niveau supérieur sans plus tarder. Cela signifie qu'il doit prendre des mesures sérieuses pour lutter contre la corruption endémique, et qu'il faut assurer une forte volonté politique dans les dossiers clefs, y compris le secteur de la sécurité. La communauté internationale a toujours un rôle important à jouer à l'appui de ces efforts. Nous saluons le travail accompli par la MANUA pour ce qui est de fournir une assistance technique ciblée et de qualité et de garantir des financements à l'appui des capacités à long terme du Gouvernement afghan.

Néanmoins, tout cela ne représentera pas grand-chose en l'absence d'une direction nationale efficace et qui va droit au but. Nous attendons des dirigeants afghans qu'ils satisfassent à leurs obligations – envers le peuple afghan d'abord et, ensuite, envers les pays qui ont tant investi pour leur donner la possibilité de refaire de l'Afghanistan un État en bon état de marche. Nous sommes conscients de l'ampleur et de la complexité de la tâche, et nous saluons la résilience et la détermination soutenues du Gouvernement et des forces de sécurité afghans face à ces énormes défis.

Ma deuxième remarque a trait au fait qu'il ne saurait y avoir de paix à long terme en Afghanistan sans un véritable processus de paix et de réconciliation. Je le répète, nous ne sous-estimons pas les obstacles à la réalisation de progrès, en particulier dans la situation actuelle, mais nous devons veiller à jeter maintenant les bases d'un processus efficace.

Troisièmement, nous encourageons les partenaires régionaux à jouer leur rôle en contribuant à freiner le flux d'armes, de combattants et de stupéfiants qui franchissent les frontières afghanes et continuent d'alimenter l'instabilité. Nous nous félicitons de l'élan imprimé à la Conférence ministérielle de suivi de la Conférence sur la sécurité et la coopération au cœur de l'Asie, et appelons les participants à poursuivre les progrès faits à la Conférence tenue récemment à Islamabad.

Quatrièmement, nous considérons qu'il est possible de recourir davantage au régime de sanctions contre les Taliban et qu'il faut l'utiliser comme moyen d'appuyer la paix et la réconciliation et de saper les efforts de ceux qui continuent d'œuvrer contre un Afghanistan stable et prospère. La Nouvelle-Zélande considère qu'il est possible d'avoir davantage recours à ce régime de sanctions pour dissuader des personnes de mener des activités qui mettent en péril les chances de paix et limiter l'apport d'armes et de matériel militaire dans le conflit.

Nous demeurons particulièrement préoccupés par les effets déstabilisateurs de la livraison constante de composantes des engins explosifs improvisés aux Taliban. Nous exhortons les États Membres à donner suite à l'appel figurant dans la résolution 2253 (2015) et à échanger des informations, à mettre en place des partenariats, à définir des stratégies nationales et à renforcer les moyens aux fins de la lutte contre les engins explosifs improvisés. En sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), l'Ambassadeur Van Bohemen espère, dans les mois à venir, faire avancer un débat sur les moyens de mieux tirer parti du régime de sanctions à cet égard, y compris directement avec des parties prenantes clefs.

Enfin, l'année à venir devrait être dangereuse et incertaine pour le Gouvernement et le peuple afghans. Après avoir, de manière collective, investi et fait des sacrifices ces 15 dernières années, nous ne pouvons pas laisser ce pays être de nouveau plongé dans le chaos.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je tiens d'emblée à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, de son exposé et, tout particulièrement, de son travail. Je remercie également notre collègue et Ambassadeur de la République islamique d'Afghanistan, M. Saikal, de sa déclaration.

Je remercie en particulier la délégation espagnole du travail qu'elle a accompli en vue de l'élaboration de la résolution 2274 (2016), dont le texte a été présenté aux membres bien à l'avance. Nous la remercions également de sa participation à un processus de consultation vaste et fructueux. L'excellent travail réalisé par la délégation espagnole se démarque d'autant plus si on le compare à de récentes résolutions du Conseil de sécurité, pour lesquelles l'anticipation et la consultation n'étaient pas exactement les caractéristiques les plus marquantes.

L'Afghanistan doit toujours faire face à d'énormes problèmes d'ordre politique et économique et en matière de sécurité. Nous nous félicitons donc que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et le Gouvernement afghan continuent d'entretenir des relations étroites, ce qui est essentiel pour assurer une paix et une sécurité durables dans le pays. Il est donc aussi essentiel que l'ONU et la communauté internationale continuent d'apporter un appui et une assistance au Gouvernement d'unité nationale afghan, dans le strict respect des principes de direction et de prise en charge nationales, en tenant compte des défis importants qu'il faudra relever pour la reconstruction du pays.

L'Uruguay encourage les autorités afghanes à poursuivre leurs efforts et à rester engagées dans cette voie en s'appuyant sur les principes de souveraineté, d'indépendance, d'intégrité territoriale et d'unité nationale. Il importe que l'Afghanistan puisse poursuivre le processus de réforme électorale pour faire en sorte que les élections législatives prévues cette année se déroulent dans un climat démocratique, dans la transparence et conformément aux garanties requises.

L'Uruguay se félicite des initiatives prises en vue de relancer le processus de paix et accueille avec satisfaction l'accord de décembre 2015 sur la création du Groupe de coordination quadrilatéral sur le processus afghan de paix et de réconciliation, qui va œuvrer aux pourparlers de paix.

L'Uruguay est préoccupé par la détérioration des conditions de sécurité en Afghanistan, et en particulier par les conséquences que cela a sur les civils, qui continuent d'être les plus touchés par le conflit, surtout les femmes et les enfants. Nous sommes horrifiés par le nombre élevé de victimes civiles – plus de 11 000 – enregistré rien qu'en 2015. À cet égard, les graves violations des droits de l'homme rendent indispensables que la communauté nationale s'engage en faveur de la mise en œuvre effective des résolutions 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité, et 1612 (2005) sur les enfants en période de conflit armé. Les civils afghans continuent d'être ceux qui pâtissent le plus du conflit, avec un nombre de plus en plus élevé de victimes civiles et d'atteintes aux droits de l'homme.

L'Uruguay estime impératif que les parties respectent les obligations découlant du droit international humanitaire et s'interdisent de mener des attaques visant directement les civils. Face à cette véritable calamité, nous ne pouvons que remercier encore une fois le personnel des Nations Unies et les organisations humanitaires pour leur travail d'assistance et leur dévouement sur le terrain en dépit des conditions difficiles. Nous les invitons à poursuivre leur tâche.

La lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, en particulier les Taliban et les groupes affiliés à l'État islamique, est un autre aspect particulièrement urgent. L'Uruguay estime qu'il est essentiel que la communauté internationale unisse ses forces pour lutter contre le financement des groupes terroristes qui opèrent dans la région et sont étroitement liés à l'important trafic de stupéfiants qui existe dans le pays.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Président du Conseil de sécurité d'avoir convoqué le présent débat sur l'Afghanistan. Je remercie aussi le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, de son exposé, et le Représentant permanent de l'Afghanistan, M. Saikal, de sa déclaration.

Les conditions de sécurité se sont détériorées dernièrement en Afghanistan. Les affrontements et les attaques terroristes se sont multipliés dans le pays, entraînant de lourdes pertes civiles. Le Gouvernement d'unité nationale afghan s'efforce de préserver la stabilité nationale, de favoriser le développement économique et de promouvoir la reconstruction du pays. Mais l'Afghanistan a encore un long chemin à parcourir avant de parvenir au développement socioéconomique général qui permettra à toute la population de bénéficier des dividendes de la paix. Pour cela, il va falloir les efforts conjugués de tous les Afghans ainsi que l'appui

et l'assistance de la communauté internationale. Je voudrais souligner plus particulièrement quatre points.

Premièrement, il faut s'employer à améliorer les conditions de sécurité en Afghanistan afin d'éviter un retour en arrière. La communauté internationale doit appuyer énergiquement l'Afghanistan, notamment en l'aidant à renforcer les capacités de ses forces nationales de sécurité. Cela passe entre autres par l'intensification de la formation des personnels afghans en charge de la lutte antiterroriste et du contrôle des frontières, ainsi que par l'amélioration des moyens nationaux de défense et de lutte contre le terrorisme. Les parties concernées doivent aussi mettre pleinement en œuvre la Déclaration d'Islamabad issue de la cinquième Conférence ministérielle du Processus d'Istanbul et prendre des mesures de sécurité et de lutte contre le terrorisme efficaces pour aider le Gouvernement à faire vraiment face à ces défis et menaces que sont le terrorisme, la criminalité transfrontières et le trafic de drogue.

Deuxièmement, il faut s'efforcer d'aider le Gouvernement afghan à mieux gérer les affaires publiques et à améliorer sa gouvernance. Le Gouvernement d'unité nationale afghan a entamé l'élaboration d'une nouvelle stratégie nationale de développement. La communauté internationale doit, à la lumière des priorités stratégiques et des besoins spécifiques de l'Afghanistan, aider le Gouvernement afghan à améliorer l'efficacité de sa gestion, à renforcer ses capacités dans le domaine de la gouvernance et à consolider les fruits de ses efforts en matière d'édification de l'État. Les parties afghanes doivent quant à elle se montrer solidaires et continuer de régler leurs différends par le dialogue et la consultation dans l'intérêt du développement et de la prospérité en Afghanistan.

Troisièmement, il faut mettre l'accent sur l'efficacité de l'aide pour faire en sorte qu'elle profite à long terme à l'Afghanistan. La communauté internationale doit continuer de fournir une assistance à l'Afghanistan tout en l'aidant à devenir autonome et en promouvant le développement socioéconomique général du pays. Toute aide internationale supplémentaire est une nouvelle lueur d'espoir pour le peuple afghan, et c'est pourquoi la communauté internationale doit continuer de fournir des secours humanitaires et d'aider à répondre aux besoins pressants de la population afghane. La coopération en matière d'infrastructures et d'investissements dans le domaine commercial doit être aussi intensifiée, et il faut accroître la formation du capital humain de manière à renforcer la capacité de l'Afghanistan à fonctionner de façon indépendante. La résolution 2274 (2016) appelle les parties à s'impliquer dans les diverses initiatives économiques, telle la stratégie « One Belt, One Road », qui offrent à l'Afghanistan de nouvelles possibilités de développement économique et social. Nous espérons que les parties concernées prendront des initiatives préventives à cet égard.

Quatrièmement, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) doit continuer de jouer un rôle important dans la coordination des efforts internationaux. Conformément au mandat que lui a confié le Conseil et dans le respect des aspirations de l'Afghanistan, la Mission devrait encourager de manière générale les efforts internationaux en faveur du développement de l'Afghanistan et de l'amélioration de la gouvernance. Sur le plan politique, la MANUA doit appuyer le processus de paix piloté par les Afghans et aider les parties à renforcer la confiance. En ce qui concerne la coopération régionale, la MANUA devrait mettre pleinement à profit la position géographique sans pareille de l'Afghanistan pour l'aider dans ses efforts de coopération régionale et renforcer la confiance de la communauté internationale dans la transformation sans heurt du pays.

La réconciliation nationale générale et sans exclusive en Afghanistan est la clef du règlement de la question afghane. La Chine appuie un processus de réconciliation piloté et pris en mains par les Afghans. Elle participe activement au Groupe de coordination quadrilatéral sur le processus afghan de paix et de réconciliation dans un effort pour mettre en place un environnement extérieur favorable pour la réalisation de la réconciliation et aider le Gouvernement à élaborer une feuille de route réaliste pour la réconciliation. La Chine est disposée à se joindre à toutes les parties afin de continuer de jouer un rôle constructif en faveur de la réconciliation et de la reconstruction en Afghanistan, ainsi que de contribuer à l'instauration rapide d'une paix et d'une prospérité durable dans ce pays.

M. Lamek (France) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, pour sa présentation. Je remercie également l'Ambassadeur d'Afghanistan, M. Saikal.

Je m'associe d'avance au discours qui sera prononcé au nom de l'Union européenne.

Un an et demi après le début de la transition, l'Afghanistan est désormais pleinement entré dans la décennie de la transformation. Le Gouvernement

a démontré sa volonté d'aller de l'avant, dans des circonstances souvent difficiles. Je voudrais ici réitérer le soutien de la France au Gouvernement afghan et l'encourager à poursuivre les efforts engagés depuis septembre 2014. La France continue de se tenir aux côtés de l'Afghanistan, en particulier dans le cadre du traité d'amitié et de coopération franco-afghan.

L'année 2016 a débuté par des signaux positifs, qu'il s'agisse d'initiatives pouvant conduire à un processus de paix ou encore des récentes nominations au sein du Haut conseil pour la paix et du Ministère de l'intérieur. Pour autant, les défis auxquels le Gouvernement afghan doit faire face aujourd'hui restent nombreux et conséquents. Sur le plan de la sécurité, le conflit continue à s'étendre et le degré de violence demeure malheureusement très élevé, avec pour premières victimes les populations civiles. Les forces de sécurité afghanes sont parvenues dans l'ensemble à conserver le contrôle de la situation sur le terrain et à contrer une partie des actes de terreur dans les grandes villes, en dépit de sévères difficultés d'ordre tactique, logistique et organisationnel. Dans ce contexte, les efforts du Gouvernement afghan, avec le soutien de ses partenaires internationaux, pour renforcer leurs capacités, ne doivent pas être relâchés.

Au plan politique, il est essentiel de maintenir l'unité du Gouvernement, dans un contexte propice aux tensions. La relance effective du processus de paix, par l'offre faite aux Taliban de tenir des discussions directes, mais aussi la poursuite de la réforme électorale, une lutte plus active contre la corruption et la relance de l'économie, touchée par une crise aigüe qui pousse des centaines de milliers d'Afghans à l'émigration illégale vers l'Europe, sont autant de domaines dans lesquels les attentes sont particulièrement fortes.

L'économie illicite, et en particulier le trafic de stupéfiants, sont des entraves majeures à la sécurité et au développement de l'Afghanistan. Ce trafic est, avec l'exploitation illégale des ressources minières, la principale ressource de l'insurrection armée. Il entretient un haut niveau de corruption et étouffe le développement des activités économiques licites, tout en constituant un enjeu majeur de santé publique.

D'importantes mesures ont été prises depuis l'entrée en fonction du Gouvernement, avec notamment l'adoption d'un plan d'action national. Elles doivent être poursuivies et renforcées, avec l'aide des Nations Unies. Dans ce contexte, nous saluons l'appel de la résolution 2274 (2016), adoptée aujourd'hui à revoir, en étroite consultation avec le Gouvernement afghan, le rôle des Nations Unies dans leur appui à lutter contre l'économie illicite, y compris contre les stupéfiants, et dans leur encouragement de la coopération internationale.

Enfin, la situation des femmes et des enfants reste encore préoccupante. Il est essentiel que les autorités et la société civile afghanes continuent de se mobiliser pour mettre pleinement en œuvre le plan d'action national « Femmes, paix et sécurité » adopté en 2015 dans le prolongement de la résolution 1325 (2000), notamment en instaurant des mécanismes de financement appropriés. Il est également indispensable que le Gouvernement afghan poursuive la mise en œuvre de ses engagements en matière de protection des enfants dans les conflits armés issus des plans d'actions de 2011 et 2014. Les récentes conclusions du Groupe de travail du Conseil constitueront une feuille de route utile pour l'Afghanistan et les Nations Unies dans ce domaine. La réponse apportée à ces défis sera un élément important pour créer les conditions du retour volontaire et durable des citoyens afghans réfugiés à l'extérieur du pays, dont le Gouvernement a fait l'une de ses priorités. Dans ce contexte fragile, la communauté internationale doit continuer à accompagner l'Afghanistan vers plus de stabilité, de prospérité et de démocratie. Les conférences de Bruxelles et de Varsovie plus tard cette année seront autant d'occasions de réaffirmer ce message.

Alors que l'Afghanistan poursuit sa transition politique et sécuritaire, le soutien des Nations Unies, en particulier au Gouvernement, reste essentiel, notamment pour permettre à la population de bénéficier des programmes gouvernementaux et de l'assistance internationale. La résolution que nous venons d'adopter ce matin réaffirme ce rôle central de la MANUA, qui incarne la volonté de la communauté internationale de continuer à soutenir l'Afghanistan. Nous attachons une grande importance à ce que les Nations Unies continuent de disposer des moyens nécessaires pour atteindre cet objectif.

Qu'il me soit permis, pour conclure, de saluer l'action de l'ensemble du personnel des Nations Unies en Afghanistan, qui travaille dans des conditions particulièrement difficiles.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Angola.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

(MANUA), M. Nicholas Haysom, de son exposé sur le rapport trimestriel du Secrétaire général sur l'Afghanistan (S/2016/218). Nous voudrions féliciter M. Haysom et son équipe pour les réalisations remarquables de la Mission, en dépit du contexte particulier dans lequel ils mènent leurs activités.

Le présent débat offre au Conseil une bonne occasion d'évaluer l'évolution de la situation sur le plan politique, humanitaire, de la sécurité et des droits de l'homme, ainsi qu'aux niveaux régional et international, depuis le dernier exposé de décembre 2015 (voir S/PV.7591). Nous saluons les efforts déployés par le Groupe de coordination quadrilatéral sur le processus de paix et de réconciliation afghan – composé de l'Afghanistan, de la Chine, du Pakistan et des États-Unis – visant à relancer le processus de paix et de réconciliation nationale. Les initiatives entreprises par le Groupe laissent entrevoir la possibilité de parvenir à une solution pacifique au conflit grâce au dialogue entre le Gouvernement afghan, les Taliban et d'autres groupes parties au conflit. Nous encourageons ce Groupe à continuer d'appuyer soutenir le processus de paix et de réconciliation afghan.

Au cours de la dernière période considérée, depuis le débat qui a eu lieu en décembre, la situation sur le plan de la sécurité est restée instable et caractérisée par des attaques menées par les Taliban dans diverses régions du pays et une augmentation des activités des terroristes, en particulier Al-Qaida et les groupes affiliés à l'État islamique d'Iraq et du Levant. Les violences liées au conflit se sont multipliées, alors que les Forces nationales de sécurité afghanes s'efforcent de contenir les activités des insurgés, qui font de plus en plus de victimes civiles. Le meurtre récent de sept membres de la presse par les Taliban à Kaboul constitue une attaque directe et inadmissible contre la liberté d'expression. Nous voudrions présenter nos condoléances aux familles touchées et nous exhortons toutes les parties au conflit à respecter les droits reconnus de la presse et la liberté d'information.

La stabilité et la prospérité à long terme en Afghanistan reposent sur une réconciliation nationale fondée sur la paix, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que sur une coopération régionale basée sur le respect mutuel et la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par les autorités afghanes en vue d'établir une coopération active avec les partenaires régionaux. À cet égard, l'ouverture conjointe, en décembre dernier, par le Président Ashraf Ghani Ahmadzai et le Premier Ministre pakistanais, Sharif, de la cinquième Conférence ministérielle de suivi de la Conférence sur la sécurité et la coopération au cœur de l'Asie, qui s'est tenue à Islambad et à laquelle ont participé des représentants de haut niveau des pays de la région, est un signe encourageant. La déclaration issue de la Conférence, qui a mis en avant la lutte contre les menaces à la sécurité, la promotion de l'interconnexion des réseaux économiques et le renforcement des mesures de confiance, et qui a exhorté les Taliban et les groupes d'opposition armés à entamer des pourparlers de paix avec le Gouvernement afghan est un pas dans la bonne direction.

Dans son rapport annuel de 2015 sur la protection des civils en période de conflit armé en Afghanistan, la MANUA a fait état de plus de 11 000 victimes civiles pendant l'année, soit le nombre le plus élevé jamais enregistré depuis 2009, la plupart des morts étant attribués aux forces antigouvernementales. Les enfants continuent de se trouver dans une situation déplorable, représentant près du tiers des décès de civils durant la période à l'examen. Nous condamnons dans les termes les plus énergiques le massacre aveugle de civils et exhortons toutes les parties à respecter leurs obligations en vertu du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Nous les engageons également à prévenir les attaques contre les civils et les infrastructures civiles. Nous espérons que les recommandations figurant dans le rapport contribueront à améliorer les mécanismes de protection des civils en période de conflit armé.

Nous avons noté avec satisfaction la déclaration faite par le Représentant permanent de l'Afghanistan, à savoir que le pays continue d'enregistrer des progrès dans la protection des civils et la promotion des droits de l'homme, en particulier les droits des enfants, dans la mise en œuvre de la feuille de route, dans la prévention du recrutement d'enfants soldats et dans la réalisation de l'engagement pris par le Gouvernement d'autonomiser les femmes, de garantir l'égalité des droits et d'encourager leur participation dans tous les domaines de la vie.

L'analyse détaillée de la situation de la drogue en Afghanistan en 2015, présentée dans le rapport, met en évidence une nette réduction de la culture du pavot et de la production d'opium, ainsi qu'une forte augmentation des saisies de drogues au cours des trois dernières années. Dans un pays si fortement tributaire de l'économie de la drogue, et compte tenu du rôle que

jouent les stupéfiants dans le financement des insurgés et des terroristes, il y a là de quoi se réjouir.

Les défis auxquels est confronté l'Afghanistan sont immenses. Nous partageons l'avis selon lequel la priorité absolue du pays est la reprise du processus de paix et de réconciliation nationale, afin qu'il puisse surmonter la crise politique et sécuritaire à laquelle il est confronté et permettre à son peuple de parvenir à la paix et à la stabilité. Il est essentiel que la communauté internationale poursuive ses efforts en Afghanistan en faveur de la paix et du développement du pays. À ce titre, nous appuyons la demande du Secrétaire général de proroger le mandat de la MANUA pour une période d'un an en application de la résolution 2274 (2016) que nous avons adoptée ce matin.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole à la représentante du Pakistan.

Mme Lodhi (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons de l'adoption par le Conseil de sécurité, ce matin, de la résolution 2274 (2016), qui proroge d'un an le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Nous notons avec satisfaction que le rapport du Secrétaire général (S/2016/218) salue les progrès réalisés dans le lancement du processus de paix et de réconciliation en Afghanistan, ce qui a « renforcé les perspectives » d'un règlement pacifique du conflit. C'est la voie que mon pays a toujours prônée afin de mettre un terme à des décennies de guerre et de souffrances endurées par le peuple afghan.

Malheureusement, la longue guerre en Afghanistan se poursuit. Au cours de l'année écoulée, la situation s'est encore détériorée sur le plan de la sécurité. Les groupes insurgés ont exercé d'intenses pressions sur les forces gouvernementales. Le nombre de victimes civiles continue d'augmenter, suite aux attaques violentes commises à Kaboul et dans l'ensemble du pays, y compris contre le consulat du Pakistan à Jalalabad au mois de janvier. Le Pakistan condamne tous les actes de terrorisme. Il ne peut y avoir de justification à des attaques aveugles commises contre des enfants, des femmes et des hommes innocents. La prolongation du conflit en Afghanistan a non seulement infligé des souffrances énormes à son peuple, il a également empêché le pays et l'ensemble de la région de réaliser leur immense potentiel économique. Un Afghanistan pacifique et stable est essentiel à la stabilité et au progrès économique de la région. Comme le Pakistan l'a affirmé à maintes reprises, la paix en Afghanistan est dans notre intérêt vital.

Le Pakistan se félicite que la communauté internationale soit parvenue à un consensus sans faille sur le fait qu'une paix négociée, par le biais d'un processus de réconciliation contrôlé et dirigé par les Afghans, est le meilleur, voire le seul espoir d'instaurer une paix, une stabilité et une prospérité durables en Afghanistan. Il s'agit là de la position et de la recommandation de longue date du Pakistan. Des débuts prometteurs ont été accomplis dans la promotion d'un processus de négociation de ce type au cours des deux derniers mois.

Suite à l'élan positif suscité par le succès de la Conférence ministérielle de suivi de la Conférence sur la sécurité et la coopération au cœur de l'Asie, tenue à Islamabad en décembre et inaugurée conjointement par le Président Ashraf Ghani et le Premier Ministre Nawaz Sharif, l'Afghanistan, la Chine, le Pakistan et les États-Unis ont décidé de créer le Groupe de coordination quadrilatéral en vue de donner une impulsion décisive aux efforts de paix en Afghanistan. Le succès du nouveau mécanisme dépend de l'engagement et de la responsabilité partagés de chacun de ses quatre membres. Chacun doit jouer son rôle pour faire avancer le processus vers notre objectif commun. Le Groupe de coordination s'est réuni à quatre reprises et a élaboré une feuille de route détaillée pour un processus de paix et de réconciliation viable. La mise en œuvre de la feuille de route a été lancée à la suite d'une évaluation réaliste des possibilités mais aussi des obstacles probables à la réconciliation, et aboutira à l'application du cadre et des modalités en vue d'un éventuel règlement de paix. Malgré les retards, le Pakistan continue d'espérer que les pourparlers directs entre le Gouvernement afghan et les Taliban reprendront dans un avenir proche, conformément à la feuille de route.

La tâche à accomplir est complexe et ardue. Nos attentes doivent être réalistes. Nous devons faire preuve de patience stratégique. Des objectifs et des délais irréalistes doivent être évités, en particulier maintenant que nous disposons d'une feuille de route claire. Ce qui est vital maintenant, c'est de créer un climat favorable à la mise en place et au maintien d'un processus de paix. À cette fin, les facteurs suivants seront d'une importance cruciale.

Premièrement, nous avons besoin de positions et de déclarations cohérentes et unifiées de la part du Gouvernement afghan, confirmant son engagement à

œuvrer en faveur d'une paix négociée. Dans ce contexte, nous nous félicitons des récentes déclarations faites par les dirigeants afghans ainsi que de la réorganisation du Haut Conseil pour la paix, qui sont autant de pas dans la bonne direction.

Deuxièmement, il faut que les forces de sécurité afghanes démontrent qu'elles capables de tenir leurs positions. Leur capacité à le faire contribuera naturellement à créer les conditions nécessaires pour que les Taliban reviennent à la table des négociations.

Troisièmement, les quatre membres du Groupe de coordination quadrilatéral, qui se sont engagés à partager les responsabilités, doivent user de leur influence et de leur capital politique respectifs pour contribuer au succès du processus. À cet égard, il est indispensable que le Gouvernement afghan puisse élaborer un ensemble de mesures d'incitation pour amener les Taliban à participer à des pourparlers soutenus. Il serait sage de ne pas imposer de conditions préalables, puisque cela pourrait faire avorter les négociations avant même qu'elles ne commencent. Ainsi que je l'ai dit, ce processus est notre meilleur espoir de parvenir à une paix durable en Afghanistan. Le Pakistan jouera le rôle qui lui revient. Dans un premier temps, nous avons proposé d'accueillir les pourparlers directs entre le Gouvernement afghan et les Taliban afghans.

La coopération entre le Pakistan et l'Afghanistan sera une composante essentielle des efforts visant à instaurer la paix et la sécurité en Afghanistan et dans l'ensemble de la région. Ce dont nous avons besoin de toute urgence aujourd'hui, c'est d'une plus grande coopération dans la gestion des frontières afin d'empêcher les mouvements des terroristes. Nous avons une longue frontière qui n'est pas facile à contrôler. Il y a des incursions depuis l'Afghanistan de terroristes du mouvement Tehrik-e-Taliban Pakistan, qui traversent la frontière internationale. Le Pakistan n'a cessé d'appeler à la coopération en matière de surveillance et de contrôle de la frontière, mais, malheureusement, Kaboul n'y a toujours pas répondu. Il y a même eu opposition à la mise en place par le Pakistan de barrières frontalières. Nous exhortons Kaboul à répondre positivement à ces efforts pour assurer la gestion de la frontière.

Je voudrais dire ici que le potentiel combiné du Pakistan et de l'Afghanistan est considérable. L'expansion du commerce, la coopération en matière d'énergie et la mise en œuvre des divers projets économiques transrégionaux déjà identifiés peuvent améliorer considérablement la paix et la prospérité dans l'ensemble de la région. Nous devons activement promouvoir la réalisation des immenses possibilités qui peuvent découler de notre coopération bilatérale.

Le Pakistan attend avec impatience que soit nouée avec l'Afghanistan une relation basée sur des valeurs et des intérêts partagés et sur le respect de nos sensibilités respectives. Nous sommes déterminés à œuvrer, avec l'Afghanistan, à l'amélioration de cette relation, dans l'intérêt mutuel de nos peuples.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

M. Cardi (Italie) (*parle en anglais*) : L'Italie s'associe à la déclaration qui sera prononcée par l'observateur de l'Union européenne, et souhaite faire les remarques suivantes à titre national.

Mon pays s'associe aux expressions de gratitude adressées à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et à son chef, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, pour le travail qu'ils ont accompli. Mon pays se félicite de la prorogation du mandat de la Mission que le Conseil de sécurité vient d'approuver. Nous remercions également l'Ambassadeur de l'Afghanistan de son exposé très complet.

La première année de la Décennie de la transformation de l'Afghanistan a été difficile et compliquée. Les conditions de sécurité se sont détériorées de manière préoccupante du fait de la montée en puissance des actes de violence aveugles commis par les groupes d'insurgés, et des attaques terroristes. Les derniers chiffres sont clairs – en 2015, un nouveau record tragique a été battu s'agissant du nombre de victimes civiles. Cette augmentation concerne principalement les segments les plus faibles de la société, notamment les femmes – une hausse de 37 % par rapport à 2014 – et les enfants, une hausse de 1 %. Comme le relève le rapport du Secrétaire général (S/2016/218), le nombre de personnes déplacées est également en augmentation de 78 % par rapport à 2014 et les migrations s'intensifient. Dans un tel contexte, les forces afghanes ont fait preuve d'un courage et d'une résistance impressionnants, au prix de nombreuses vies, mais la menace de la déstabilisation et les défis auxquels se heurte aujourd'hui l'Afghanistan restent redoutables et exigent l'appui de la communauté internationale tout entière.

L'Italie renouvelle aujourd'hui son appui aux efforts déployés pour instaurer la paix, la sécurité et la stabilité en Afghanistan, et pour protéger les acquis obtenus jusqu'ici dans les domaines de la démocratie et

du développement civique et social. Parmi ces progrès, les plus visibles concernent les droits des femmes et des filles, et nous devons tout faire pour les préserver et les consolider. À cette fin, avec nos partenaires de l'OTAN, nous avons renouvelé notre présence dans le cadre de la mission Soutien résolu. Avec son contingent militaire – qui représente toujours la troisième présence la plus importante dans le pays, déployée principalement, mais non exclusivement, à Hérat –, l'Italie s'acquitte de son rôle de nation d'encadrement pour la région occidentale du pays, en aidant les Forces nationales de sécurité afghanes à renforcer leurs capacités et à mettre fin, en toute autonomie, aux actions violentes des groupes d'insurgés.

Nous appuyons les efforts déployés par le Gouvernement d'unité nationale dans le cadre du processus de paix et de réconciliation en Afghanistan. Nous saluons le dialogue constructif entamé ces derniers mois entre les pays de la région, en particulier entre les Gouvernements de Kaboul et d'Islamabad, et nous soutenons les efforts faits par le Groupe de coordination quadrilatéral sur le processus de paix et de réconciliation afghan pour encourager les pourparlers de paix entre le Gouvernement, les Taliban et les autres groupes prêts à négocier. Dans ce contexte, il est impératif de veiller à la participation active des représentantes des organisations de femmes à ces négociations, et nous apprécions la volonté exprimée à cet égard par le Gouvernement afghan.

Il est tout aussi crucial d'améliorer les conditions de sécurité pour permettre à l'Afghanistan de parvenir à la croissance, de reáliser un développement autonome et durable et de résoudre la situation économique précaire qui prévaut actuellement, laquelle génère des incertitudes et a poussé de nombreux citoyens à émigrer. C'est pourquoi il est absolument nécessaire que l'Afghanistan mette effectivement en œuvre les réformes présentées par le Gouvernement d'unité nationale au titre du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie. Des progrès concrets en matière de gouvernance économique, l'état de droit, la lutte contre la corruption et le respect des droits de l'homme – notamment les droits des femmes et leur autonomisation à tous les niveaux de la société – sont autant de priorités.

Il est également plus urgent que jamais de continuer à mener des réformes électorales, en amont des élections parlementaires et des élections aux conseils de district prévues à l'automne. Cela permettra de consolider le partenariat avec la communauté internationale sur la base du principe des engagements mutuels, en particulier dans la perspective de la conférence de Bruxelles et, par-dessus tout, dans l'intérêt du pays et de son peuple.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Inde.

M. Akbaruddin (Inde) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur, de me donner l'occasion de prendre part au débat d'aujourd'hui consacré à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je remercie également le Secrétaire général de son rapport (S/2016/218), ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, et l'Ambassadeur Saikal de l'Afghanistan, de leurs exposés. Prises conjointement, les informations qu'ils nous transmettent brossent un tableau édifiant des difficultés et des défis auxquels le Gouvernement et le brave peuple afghans sont confrontés.

Les signaux de détresse sont incessants : aggravation des conditions de sécurité, accélération des activités menées par les insurgés, alourdissement du tribut payé par les victimes civiles, et détérioration de la situation humanitaire. Tout cela atteste de la nécessité d'un engagement accru de la communauté internationale à l'appui des efforts du Gouvernement afghan. Pas plus tard que la semaine dernière, au cours d'échanges tenus dans une autre salle de ce même bâtiment, le Président de la Cour suprême afghane, M. Abdul Rasheed Rashid, nous a expliqué que les circonstances auxquelles il était confronté étaient tellement pénibles que cela faisait longtemps qu'il n'avait pas pu profiter des plaisirs simples de la vie, comme sortir se promener, alors que c'est là quelque chose que nous tenons tous pour acquis.

Le rapport du Secrétaire général confirme la situation préoccupante sur le plan de la sécurité. Il est inquiétant que plus de 11 000 victimes civiles aient été avérées en 2015. Un autre fait nouveau perturbant est le fait que les Taliban aient étendu leur emprise sur le territoire. En outre, les efforts pour attiser les violences et le conflit ethniques constituent véritablement une évolution grave de la situation. Nous exhortons le Conseil de sécurité à se pencher sur les conditions de sécurité et à étudier d'urgence les moyens de les contenir.

Les groupes et individus qui s'adonnent à la violence contre le peuple et le Gouvernement afghans ne peuvent être autorisés à contrôler ni à influencer une quelconque région du territoire afghan, car cela ferait peser de lourdes menaces sur les acquis obtenus ces 15 dernières années. L'application effective des régimes de sanctions

du Conseil de sécurité – notamment celui faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, ainsi que celui créé par la résolution 1988 (2011), concernant les Taliban – est une mesure tangible à même de contribuer grandement à l'imposition de restrictions contre la circulation et les avoirs des entités ou personnes inscrites sur la Liste ainsi qu'au renforcement de l'embargo sur les armes.

En sa qualité d'ami et voisin de l'Afghanistan, et de pays de la région, l'Inde s'emploie à appuyer l'Afghanistan dans le respect de ses priorités et du contexte national. Le Premier Ministre indien, Shri Narendra Modi, s'est rendu en Afghanistan le 25 décembre 2015. Durant cette visite, aux côtés du Président Ashraf Ghani Ahmadzai, il a dédié à la nation afghane le bâtiment de l'Assemblée nationale édifié dans le cadre de la coopération indo-afghane pour le développement. Le site du Parlement est un symbole de la détermination de l'Afghanistan à façonner son avenir par le truchement du scrutin et du débat, et de la conviction que la terreur et la violence ne sauraient être les instruments qui orientent l'avenir de l'Afghanistan ni dictent les choix faits par le peuple afghan. À la suite de ce déplacement, le Chef de l'exécutif, M. Abdullah Abdullah, s'est rendu en Inde en janvier 2016. Ces visites traduisent l'épanouissement renouvelé et dynamique de la coopération indienne avec l'Afghanistan. En outre, l'Inde, qui fait preuve, dans les instances plurilatérales et multilatérales, d'un appui indéfectible à l'Afghanistan, accueillera la prochaine conférence ministérielle de suivi de la Conférence sur la sécurité et la coopération au cœur de l'Asie, qui aura lieu cette année.

Les courageuses Forces nationales de défense et de sécurité afghanes ne ménagent aucun effort pour lutter avec bravoure et résilience contre les forces du terrorisme et de l'extrémisme, et l'Inde accorde son plein appui à l'Afghanistan pour renforcer ses capacités défensives et préserver l'unité et l'intégrité territoriale du pays. Nous nous tenons prêts à collaborer avec l'Afghanistan pour accroître les possibilités de formation offertes aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes au sein des institutions indiennes compétentes, en fonction des besoins de l'Afghanistan.

L'Afghanistan sera en mesure de concrétiser de manière optimale son potentiel économique dès lors qu'il pourra bénéficier de la liberté de transit vers les principaux marchés de l'Asie du Sud. Nous œuvrons avec l'Afghanistan et la République islamique d'Iran pour mettre en place un transit trilatéral et participer au développement du port de Chabahar, ce qui permettra d'accroître l'interconnexion de nos réseaux avec l'Afghanistan.

Nous appuyons le processus de réconciliation dirigé par le Gouvernement afghan, qui respecte les limites fixées par le peuple afghan et la communauté internationale, à savoir que les groupes et individus qui souhaitent se réconcilier doivent renoncer à la violence et respecter la Constitution afghane.

Nous nous félicitons de l'adoption de la résolution 2274 (2016),qui permet à la MANUA de continuer à appuyer le processus de reconstruction économique et politique de l'Afghanistan, car la Mission est idéalement placée pour coordonner l'action de la communauté internationale dans le pays. De son côté, l'Inde se tiendra aux côtés de l'Afghanistan tout au long de la Décennie de la transformation et fera de son mieux pour appuyer les efforts courageux que déploient le peuple et le Gouvernement afghans en vue de rétablir la paix et la stabilité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. Grant (Canada) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de dire à quel point je suis reconnaissant de cette occasion qui m'est offerte de prendre la parole au Conseil de sécurité.

Le Canada remercie la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour son travail essentiel dans ce pays et accueille favorablement le dernier rapport (S/2016/218) du Secrétaire général. Le Canada est reconnaissant au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, de l'exposé qu'il a présenté aujourd'hui et de son dévouement à promouvoir la paix, le développement et les droits de l'homme en Afghanistan.

L'Afghanistan a maintenant entamé la deuxième année de la Décennie de la transformation, une période cruciale pour renforcer la sécurité afghane et éliminer sa dépendance à l'aide internationale. Nous félicitons le Gouvernement afghan pour ses récentes réalisations, effectuées dans des circonstances difficiles, notamment l'élaboration d'un nouveau programme de réforme alors que l'économie de son pays est fragilisée, la lutte contre l'intensification de l'insurrection, la participation au processus de paix et les efforts visant à renforcer l'intégration économique régionale.

Le Canada appuie les efforts menés par le Gouvernement afghan pour la mise en œuvre de son programme de réforme. D'ici à 2017, nous fournirons 227 millions de dollars d'aide bilatérale au développement pour appuyer des programmes dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'autonomisation et des droits des femmes et des filles, ainsi que de l'aide humanitaire pour renforcer les capacités en matière de gestion de catastrophes.

Par ailleurs, l'amélioration de la sécurité demeure essentielle pour la stabilité de l'Afghanistan à court terme et pour la réalisation de ses objectifs économiques et de développement à long terme. Cela encouragera aussi le retour des réfugiés et encouragera tous les Afghans à rester et à contribuer au futur de leur pays.

Les forces de sécurité afghanes ont tenu bon alors qu'elles étaient confrontées à des défis considérables. Ces défis, tels que l'augmentation générale de la violence dans une bonne partie du pays, l'escalade du nombre de victimes civiles, et des enfants en particulier, mettent en évidence le besoin de continuer d'apporter une aide aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes. Le Canada contribue aux efforts de sécurité actuels accomplis sous la direction de l'OTAN en fournissant 330 millions de dollars sur trois ans pour soutenir les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes.

(*l'orateur poursuit en français*)

Le Canada soutient aussi le processus de paix et de réconciliation mené par l'Afghanistan et apprécie les récents efforts du Groupe de coordination quadrilatéral. Même si la paix ne sera pas facile à instaurer, nous sommes encouragés par les efforts du Groupe et incitons les Taliban à participer aux pourparlers et à négocier de bonne foi. Les décisions essentielles pour l'établissement d'une paix durable ne sauront se prendre sans la participation des principaux acteurs touchés par le conflit en Afghanistan.

Le Canada insiste également sur l'importance d'assurer un processus de paix inclusif où les voix des Afghanes pourront se faire entendre, conformément à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité. À ce titre, nous félicitons le Gouvernement afghan d'avoir finalisé son plan d'action national pour la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation de la résolution.

D'autre part, le Canada continue d'inciter le Gouvernement afghan à appliquer intégralement la loi sur l'élimination de la violence contre les femmes et à déployer tous les efforts nécessaires pour garantir la participation des femmes à toutes les facettes de la vie afghane, libres de toute intimidation et violence. Nous saluons les récents efforts du Gouvernement visant à renforcer les services aux femmes, y compris le lancement d'un fonds d'urgence pour aider les femmes victimes de violence. Nous comptons également sur le Gouvernement afghan pour finaliser et mettre en œuvre son plan d'action national pour l'autonomisation économique des femmes.

Le Canada continue de soutenir le peuple afghan dans ses efforts pour assurer un avenir sûr et plus prospère. Et nous exhortons les dirigeants afghans à travailler ensemble et à redoubler d'efforts afin que l'Afghanistan puisse continuer de progresser vers une stabilité accrue, plus de responsabilisation et une plus grande autonomie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Khoshroo (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je tiens à exprimer ma reconnaissance à l'Angola pour avoir organisé le présent débat consacré à la situation en Afghanistan. Je tiens également à remercier le représentant de l'Afghanistan de sa déclaration, ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Nicholas Haysom, de son exposé et d'avoir présenté le rapport (S/2016/218) du Secrétaire général.

Selon le rapport du Secrétaire général, la situation en matière de sécurité s'est encore détériorée en 2015. Le nombre d'atteintes à la sécurité enregistrées a été extrêmement élevé, avec une augmentation de 3 % par rapport à 2014. Ce nombre n'avait été dépassé qu'une seule fois depuis 2001. La situation demeure instable, et l'Afghanistan reste confronté à d'importants problèmes de sécurité, économiques et politiques. L'appui continu de la communauté internationale est nécessaire pour aider le Gouvernement d'unité nationale à lutter contre ces problèmes dans le cadre d'une démarche prise en main et dirigée par les Afghans.

Les tentatives des Taliban d'étendre leur emprise en prenant 24 chefs-lieux de district, alors qu'ils étaient également parvenus à prendre temporairement la capitale provinciale de Kondoz, doivent susciter la préoccupation de tous. Le rapport du Secrétaire général

fait une nouvelle fois référence à l'émergence de Daech et des entités qui lui sont affiliées, notamment le soi-disant État islamique d'Iraq et du Levant-Province du Khorassan en Afghanistan, et au spectre d'autres groupes terroristes et extrémistes. C'est une autre raison qui doit pousser les puissances internationales et régionales à soutenir le Gouvernement d'unité nationale dans sa lutte contre le terrorisme.

Nous condamnons toutes les attaques violentes commises par les Taliban et tous les autres groupes terroristes, ainsi que toute forme de coopération avec ces groupes, car nous estimons que cela les encouragera à continuer d'avoir des comportements odieux, ce qui serait préjudiciable au rétablissement de la paix en Afghanistan. Dans le même temps, l'Iran réitère son appui à un processus de paix dirigé par les Afghans.

Le renforcement de la coopération régionale avec l'Afghanistan est une priorité et ouvre la voie à la consolidation de la paix et du progrès dans la région. Nous estimons que la coopération économique avec l'Afghanistan recèle un énorme potentiel, et nous sommes disposés à renforcer la coopération bilatérale, en particulier en ce qui concerne les questions de sécurité, la lutte contre les stupéfiants, les projets de développement, la coopération économique dans les domaines des infrastructures et de l'agriculture et la recherche d'une solution durable au problème des réfugiés afghans.

Le Chef de l'exécutif afghan, Abdullah Abdullah, a effectué une visite en Iran du 4 au 6 janvier, et il a rencontré des dirigeants iraniens au plus haut niveau. Il a également visité le complexe portuaire de Chabahar, un projet commun de l'Afghanistan, de l'Inde et de l'Iran, qui, une fois terminé, apportera énormément à l'Afghanistan, qui est un pays enclavé. Dans la déclaration commune, l'Iran et l'Afghanistan se sont engagés à accroître l'interconnexion des réseaux, en mettant l'accent sur la voie ferrée Khaf-Hérat et sur le projet de couloir de transit trilatéral entre l'Afghanistan, l'Iran et l'Inde, ainsi que sur la nécessité d'accélérer les progrès en vue d'un accord de coopération bilatéral et de former un groupe de travail conjoint chargé d'étudier la question des eaux transfrontalières du fleuve Hariroud.

S'agissant de la lutte contre les stupéfiants, nous prenons note avec satisfaction du *Rapport 2015 sur les drogues en Afghanistan*, qui permet d'affirmer qu'il y a eu une réduction substantielle de la culture et de la production de pavot à opium parallèlement à une augmentation progressive des saisies de drogues. Nous considérons qu'il s'agit d'un signe positif, après plusieurs années durant lesquelles nous avons observé une augmentation de la culture du pavot à opium en Afghanistan. La progression du phénomène des stupéfiants est due principalement à l'insécurité et à la pauvreté généralisées. Les stupéfiants font peser une véritable menace sur la région et au-delà et la communauté internationale doit les combattre de manière très sérieuse et complète en appuyant des initiatives régionales telles que la coopération triangulaire mise en place entre l'Afghanistan, l'Iran et le Pakistan pour lutter contre les stupéfiants. Un soutien et un engagement robustes de la part des donateurs internationaux, des autorités afghanes et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sont indispensables pour venir à bout de la menace que constituent la culture et le trafic de drogues. Les stupéfiants ne sont pas uniquement un problème social et un problème de santé mais également, et c'est le plus important, une source de revenu majeure pour les groupes extrémistes et terroristes.

L'Iran continue de participer aux travaux de la Commission tripartite s'agissant de planifier le retour volontaire, sûr, digne et progressif des réfugiés afghans. Le succès du rapatriement librement consenti dépendra avant tout de la satisfaction des besoins raisonnables des réfugiés en Afghanistan, et il est donc nécessaire de mobiliser un appui international accru à cette fin. Nous continuons d'apporter un appui à des centaines de milliers de réfugiés afghans, y compris des élèves et des étudiants, de l'enseignement primaire à l'enseignement universitaire, en attendant leur rapatriement, le moment venu. Nous saluons tout effort fait pour aider les rapatriés à surmonter les principaux problèmes que pose la réintégration et mettre au point une stratégie globale de rapatriement librement consenti et de réintégration.

L'Iran continue d'apporter son plein appui à la promotion de la sécurité, de la stabilité et d'un développement global et durable en Afghanistan. Nous considérons en effet que la sécurité de l'Afghanistan, c'est la sécurité de nos frontières et de la région. Nous appuyons les efforts déployés par la MANUA et les organismes des Nations Unies pour fournir à l'Afghanistan une aide au développement et à la reconstruction par un véritable engagement de l'ONU en faveur d'un partenariat durable avec l'Afghanistan, évoqué dans le rapport final de la Commission d'examen tripartite de l'action des Nations Unies en Afghanistan. Nous devons mettre à profit le mandat de la MANUA et ses fonctions de bons offices pour renforcer les institutions et les capacités nationales

dans les domaines d'action prioritaires, comme l'a demandé le Gouvernement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Suède.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, de votre conduite des travaux du Conseil de sécurité ce mois. Je remercie le Secrétaire général de son rapport détaillé (S/2016/218) et le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Haysom, de son exposé et du travail précieux accompli par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

La Suède s'associe à la déclaration qui sera faite au nom de l'Union européenne. Je voudrais faire quelques brèves observations supplémentaires à titre national.

L'année 2015 a été cruciale pour l'Afghanistan; 2016 ne sera pas moins importante. Le Gouvernement d'unité nationale afghan doit accomplir une tâche importante pour avancer dans la mise en œuvre du programme de réforme en vue de l'autonomie. Dans le même temps, l'Afghanistan cherche à mener un éventuel processus de paix, met en œuvre des réformes économiques et politiques absolument indispensables, et se prépare à la tenue d'élections, tout en devant faire face à des conditions de sécurité difficiles. Nous devons tous appuyer pleinement ces efforts.

La MANUA jouera également un rôle important à l'appui des efforts du Gouvernement d'unité nationale afghan. La Mission a été déterminante pour les efforts de paix, de stabilité et de développement, et continuera d'être un élément essentiel de l'engagement international. Nous considérons qu'il est possible de laisser la MANUA jouer un rôle encore plus actif s'agissant de faciliter l'accès humanitaire, de promouvoir les droits de l'homme et d'exercer les fonctions de bons offices à l'appui d'un processus de paix.

De plus, le prochain Sommet de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord qui doit se tenir à Varsovie et la conférence des donateurs prévue à Bruxelles en fin d'année seront importantes pour déterminer le futur appui international à l'Afghanistan. À cet égard, nous appelons toutes les parties à maintenir leur engagement et à tenir leurs promesses de contribution. Il s'agit d'apporter notre contribution pour donner espoir et offrir des possibilités, en particulier aux jeunes afghans, et reconstruire leur pays. Nous savons tous que l'édification de la paix prend du temps et que de nombreuses autres situations d'urgence exigent notre attention et des ressources, mais nous devons rester déterminés et adopter une démarche à long terme en ce qui concerne l'Afghanistan.

L'intensification de la violence a entraîné une hausse épouvantable du nombre de victimes civiles et une détérioration de la situation humanitaire. Comme dans de nombreux autres cas, les femmes et les enfants sont particulièrement touchés. Nous sommes également préoccupés par la multiplication récente des attaques ciblant les dispensaires dans tout le pays. Toutes les parties au conflit doivent veiller à ce que les civils bénéficient d'une protection conformément au droit international humanitaire.

Un accord de paix est la seule option viable pour la stabilité et le développement à long terme de l'Afghanistan. Nous nous félicitons des progrès faits jusque-là par le Groupe de coordination quadrilatéral sur le processus de paix et de réconciliation afghan, et estimons encourageants les signes de confiance entre l'Afghanistan et le Pakistan. Nous appuyons les efforts à venir pour mettre en œuvre la feuille de route. Dans le cadre de ces pourparlers et de futurs pourparlers, il faut faire une place aux femmes, qui doivent pouvoir y participer pleinement et sur un pied d'égalité. Leur autonomisation profite à toute société, est essentiel pour la légitimité et la force de tout accord, et constitue un moyen de parvenir à la paix fondée sur l'unité dont l'Ambassadeur afghan a parlé à juste titre.

L'engagement de la Suède envers l'Afghanistan est substantiel et à long terme, l'objectif étant de fournir environ 1,2 milliard de dollars durant la Décennie de la transformation. Nous espérons que d'autres partenaires clefs dans la région et au sein de la communauté internationale dans son ensemble s'associeront à cette démarche à long terme. Nous continuerons également de contribuer au développement des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes dans le cadre de notre participation à la mission Soutien résolu en 2016.

Le Gouvernement d'unité nationale afghan a fait des progrès louables sur plusieurs questions, malgré de multiples problèmes. Ce Gouvernement et le peuple afghan méritent notre appui soutenu au moment où ils cherchent à bâtir un avenir, autonome et pacifique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Australie.

Mme Bird (Australie) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons de l'adoption unanime, aujourd'hui, de la résolution 2274 (2016), renouvelant le mandat de la

Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

L'année à venir s'accompagne de possibilités et de problèmes considérables pour l'Afghanistan et la communauté internationale qui le soutient. En 2016, il sera possible d'observer des progrès vers des pourparlers de paix, une nouvelle chance offerte aux Afghans d'exercer leurs droits démocratiques, et les rendez-vous importants qui prépareront le terrain à l'engagement de la communauté internationale en Afghanistan. La sécurité, la gouvernance et le programme de réforme restent des priorités essentielles.

Le Gouvernement d'unité nationale, sous la direction du Président Ashraf Ghani Ahmadzai et du Chef de l'exécutif afghan, Abdullah Abdullah, a montré qu'il était résilient et à l'écoute des attentes du peuple afghan. Ces attentes sont maintenant dirigées vers les prochaines élections législatives, et nous encourageons le Gouvernement d'unité nationale à mener les réformes recommandées par la Commission spéciale sur la réforme électorale. Nous nous félicitons des progrès faits jusque-là, ainsi que des progrès d'ensemble réalisés au niveau de la réforme économique et judiciaire, et appelons à la persévérance pour continuer de faire des progrès.

Les résultats obtenus par le Groupe de coordination quadrilatéral sur le processus afghan de paix et de réconciliation s'agissant d'ouvrir la voie à des pourparlers entre le Gouvernement afghan et les Taliban doivent également être salués. Nul ne peut douter que des problèmes se poseront, mais ce n'est que dans le cadre d'un tel processus qu'il sera possible de rétablir la sécurité et la stabilité. Nous invitons instamment toutes les parties, y compris les Taliban, à faire de nouveaux progrès en 2016.

Les grandes réunions internationales prévues à Varsovie en juillet et à Bruxelles en octobre seront l'occasion pour l'Afghanistan et la communauté internationale de définir la voie à suivre. L'Australie est prête à se joindre à ses partenaires et à s'engager de nouveau en faveur de l'avenir de l'Afghanistan. Nous insistons sur le fait qu'en prévision de ces conférences, il faut continuer de s'attacher à respecter les engagements pris en matière de réforme en vertu des cadres déjà en place.

L'insécurité et le conflit continuent d'imprégner tous les aspects de la vie et de la gouvernance en Afghanistan. Le maintien de l'ordre et une police efficace sont essentiels pour gagner la confiance de la population. Les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes se battent avec courage et détermination, mais l'insurrection persiste dans son attitude de défi. La population afghane continue d'être la principale victime de la guerre, comme nous le disent les chiffres des Nations Unies sur les victimes civiles, et nous condamnons dans les termes les plus forts les dernières attaques des insurgés, qui ont tué des dizaines de civils innocents.

Par ses rôles de coordination, d'assistance et de communication de l'information, la MANUA a, au prix d'un travail acharné, beaucoup apporté à l'Afghanistan et à son peuple. Nous saluons M. Haysom pour ses longs et remarquables efforts en tant que Représentant spécial et Chef de la MANUA, ainsi que le personnel de la MANUA pour son dévouement, et nous les remercions de leurs services.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Vale de Almeida.

M. Vale de Almeida (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses 28 États membres. La Turquie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays membre du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; ainsi que l'Ukraine, l'Arménie et la Géorgie, s'associent à cette déclaration.

Je remercie le Secrétaire général de son rapport (S/2016/218) et le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan de son exposé.

Je tiens tout d'abord à réaffirmer que l'Union européenne appuie pleinement le rôle important que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et toutes les institutions des Nations Unies continuent de jouer en Afghanistan pour aider le peuple afghan et coordonner l'assistance de la communauté internationale. La bonne mise en œuvre du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie est essentielle pour mener de l'avant des réformes cruciales pour le développement et la stabilité de l'Afghanistan. Les fruits de ces réformes permettront d'asseoir l'unité du Gouvernement et de faire en sorte que le peuple afghan reste uni autour d'un même but et ait confiance dans l'avenir du pays. La conférence qui aura lieu à Bruxelles en octobre sera un pas supplémentaire dans ce sens. Le rôle des Nations Unies demeure indispensable

pour aider le Gouvernement d'unité nationale à mettre en œuvre ses priorités.

La situation en matière de sécurité en Afghanistan reste tendue, comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport. L'Union européenne s'inquiète que le nombre de victimes civiles dues au conflit et aux attaques menées par toutes les parties belligérantes ait atteint un niveau record, et que les attaques des insurgés visent la plupart du temps de façon aveugle la population civile et touchent de plus en plus les femmes et les enfants. Nous devons être très clairs à ce sujet. L'Union européenne condamne les attaques de ces groupes d'insurgés, qui menacent la stabilité et le progrès en Afghanistan. Nous devons plus que jamais continuer de préserver le rôle vital des organisations humanitaires et de défendre le respect de leur impartialité et de leur espace humanitaire, tandis qu'elles répondent aux besoins les plus urgents des plus vulnérables.

L'Union européenne appuie pleinement les efforts qui sont déployés en vue du lancement de pourparlers de paix et du processus de réconciliation entre le Gouvernement afghan et les groupes insurgés, sous le parrainage des États-Unis, de la Chine et du Pakistan. Le Groupe de coordination quadrilatéral sur le processus de paix et de réconciliation déploie des efforts considérables pour créer les conditions d'une reprise des pourparlers entre le Gouvernement afghan et les Taliban. Nous espérons qu'une première réunion entre les deux pourra avoir lieu rapidement et qu'un processus régulier se mettra en place. Les dirigeants afghans doivent s'assurer que toutes les délégations engagées dans des pourparlers directs sont représentatives de l'ensemble de la société afghane. Les femmes afghanes doivent pouvoir participer pleinement aux négociations sur l'avenir de leur pays.

L'Union européenne se félicite de la nomination du nouveau Président du Haut Conseil pour la paix et espère que cela contribuera aux futures négociations. Le démarrage de pourparlers de paix véritables aurait un impact positif énorme sur le développement économique et sur la gouvernance en Afghanistan, ainsi que sur les efforts de la communauté internationale à cette fin, et contribuerait directement à la viabilité de l'État afghan. Nous appelons tous les pays, en particulier les voisins de l'Afghanistan, à appuyer ce processus de paix piloté et pris en main par les Afghans. Le moment est venu d'investir dans la stabilité et la prospérité de l'Afghanistan et d'abandonner les tactiques reposant sur la violence, la déstabilisation et la souffrance. Les Afghans, hommes et femmes, doivent pouvoir avoir de nouveau confiance dans leur avenir, ce qui contribuera à réduire les pressions migratoires qui pèsent si lourdement sur les voisins de l'Afghanistan et sur les États membres de l'Union européenne.

Malgré les défis qui existent en matière de coopération dans les régions de l'Asie centrale et de l'Asie du Sud, les avancées enregistrées dernièrement dans le lancement d'ambitieux projets de développement des infrastructures sont prometteuses. Le projet de gazoduc reliant le Turkménistan, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Inde pourrait donner un nouvel élan à la coopération économique et à la connectivité régionales, surtout s'il va de pair avec un processus de paix appuyé par les pays de la région. L'Union européenne continue quant à elle d'être un partenaire fiable dans les processus pris en main au niveau régional, notamment le Processus « Au cœur de l'Asie », qui a montré des signes encourageants s'agissant de renforcer les dynamiques régionales. Le mérite en revient au Président Ashraf Ghani Ahmadzai et aux autres dirigeants de la région qui déploient des efforts à cet égard. L'Union européenne encourage également le renforcement de la coopération régionale en matière de gestion des frontières et de lutte contre les stupéfiants.

La réforme électorale est capitale pour l'Afghanistan. Le processus de réforme électorale a enregistré certains progrès, même si ceux-ci sont lents. De nouvelles mesures de réforme électorale sont indispensables dans la perspective des élections législatives et des élections aux conseils de district, prévues pour l'instant pour le 15 octobre, si l'on veut garantir un processus régulier et démocratique. L'Union européenne salue la nomination du Procureur général et du Ministre afghan de l'intérieur, et espère que cela insufflera un nouvel élan à la mise en œuvre effective des réformes dans ce secteur et permettra de dépasser les intérêts corporatistes qui font barrage. Nous devons veiller à la promotion des droits des femmes afghanes et garantir leur implication et leur participation active et sur un pied d'égalité à tous les niveaux de la société. À cette fin, il est primordial de mettre en œuvre le plan d'action 2015-2022 du Gouvernement d'unité nationale pour l'application de la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité.

L'Union européenne appuie l'Afghanistan au moyen d'un ensemble complet d'efforts dans les domaines politique, de la sécurité et du développement, et elle entend poursuivre cette politique. Nous attendons

avec intérêt le Sommet de l'OTAN qui aura lieu à Varsovie en juillet, avec pour objectif de contribuer à la réforme et au financement des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes. La conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, qui doit se tenir les 4 et 5 octobre, réaffirmera l'engagement de la communauté internationale en faveur du développement économique et politique de l'Afghanistan pour les années à venir. Cet engagement sera notamment axé sur la poursuite de l'amélioration de la gouvernance et de l'état de droit, la promotion de résultats durables en matière de développement, et la mise en place de mesures efficaces de lutte contre la corruption et le trafic de stupéfiants. La promotion du plein respect des droits de l'homme, et en particulier des droits fondamentaux des femmes et des filles, restera la pierre angulaire de notre coopération.

Pour poursuivre sur la voie de la viabilité, l'Afghanistan va avoir besoin que la communauté internationale reste engagée à ses côtés au même niveau ou à un niveau proche du niveau actuel. Des engagements concrets et dûment tenus de la part du Gouvernement d'unité nationale et de la communauté internationale, y compris les partenaires régionaux, seront la clef de la conférence de Bruxelles. Il appartient au Gouvernement afghan, à la communauté internationale et aux partenaires régionaux tous ensemble de maintenir la dynamique en faveur de la réforme, de l'autonomie et de la paix du pays. L'Union européenne tient aussi à saluer l'important travail effectué par le Groupe de travail du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en temps de conflit armé concernant l'Afghanistan, et appelle toutes les parties en Afghanistan à adopter et à mettre en œuvre les conclusions qu'il a adoptées le 2 mars.

Pour terminer, l'engagement de la communauté internationaéle demeure d'une importance cruciale pour l'avenir de l'Afghanistan. La conférence de Bruxelles vise à faciliter l'engagement et à mobiliser l'appui de la communauté internationale, qui devront s'accompagner d'un engagement tout aussi ferme du Gouvernement afghan à mettre en œuvre des réformes concrètes et à apporter véritablement des changements. Il ne faut pas sous-estimer les conséquences qui découleraient d'un désengagement, et nous attachons la plus grande importance au rôle crucial que joue la MANUA dans la promotion de la paix et de la sécurité pour tous les Afghans.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Allemagne.

M. Braun (Allemagne) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, de l'exposé détaillé qu'il a présenté aujourd'hui. Nous apprécions à leur juste valeur les efforts considérables consentis par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour diriger et coordonner les efforts de la communauté internationale dans le domaine civil, visant à promouvoir les droits de l'homme, le développement économique, la stabilité politique et la coopération régionale et internationale. Nous saluons l'appui remarquable que la Mission apporte au Gouvernement afghan dans ses efforts en faveur de la sécurité, de la paix et du développement.

L'Allemagne s'associe à la déclaration qui a été prononcée au nom de l'Union européenne.

Avec l'aide de la communauté internationale, l'Afghanistan a accompli des progrès considérables ces 14 dernières années. À titre d'exemples des progrès accomplis durant l'année écoulée, on peut citer notamment le renforcement du respect des droits de l'homme – en particulier les droits des femmes –, les progrès réalisés dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants et la promotion de la coopération et de la coordination régionales et internationales. Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à une paix durable, maintenir la sécurité et garantir le respect des droits de l'homme. Il est essentiel que le Gouvernement afghan effectue des réformes supplémentaires. L'année 2016 sera une autre année cruciale pour l'Afghanistan. Nous attendons avec intérêt le sommet de l'OTAN qui se tiendra à Varsovie en juillet et la conférence prévue à Bruxelles en octobre. L'engagement de l'Allemagne en faveur de l'Afghanistan ne faiblira pas, tel que l'attestent notre appui à son développement, à sa stabilité et aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes et notre participation à la mission Soutien résolu en tant que nation chef de file.

Nous sommes très préoccupés par la situation précaire en matière de sécurité et le nombre élevé de victimes civiles qui en résulte. Nous encourageons le Gouvernement afghan à poursuivre ses efforts pour enrayer l'augmentation des déplacements et la baisse du taux de croissance économique. Néanmoins, nous avons pris bon acte des efforts déployés par le Gouvernement afghan pour renforcer l'intégration économique régionale et promouvoir le lancement d'un processus de paix alors qu'il est confronté à une intensification des activités des insurgés. Les Forces nationales de défense et de sécurité

afghanes ont démontré leur ferme engagement et leur courage exceptionnel. Nous tenons à les féliciter pour leurs efforts visant à instaurer et à maintenir la paix et la sécurité dans leur pays.

Nous encourageons et appuyons un processus de paix auquel participent tous les acteurs afghans, et nous estimons que c'est le seul moyen d'instaurer une paix durable à l'intérieur du pays. Nous saluons le lancement de l'initiative quadrilatérale. La réussite du processus de paix exige non seulement la participation du Gouvernement, mais également celle du peuple afghan et de ses représentants politiques. Elle exige également l'appui sans équivoque de la communauté internationale, ici à l'ONU, et surtout de tous les voisins de l'Afghanistan. En tant que Président du Groupe de contact international et l'un des principaux donateurs en Afghanistan, l'Allemagne continuera à jouer un rôle actif à cette fin.

Pour l'Allemagne et l'Union européenne, les migrations afghanes constituent désormais un problème urgent, étant donné que plus de 150 000 ressortissants afghans sont entrés sur le territoire allemand rien que pendant l'année écoulée. L'Allemagne s'acquittera de ses obligations internationales et de son devoir moral de fournir une protection internationale à ceux qui fuient les persécutions. Dans le même temps, nous comptons sur la pleine coopération du Gouvernement afghan en vue d'un prompt retour de ceux qui n'ont pas besoin d'une telle protection dans leur pays d'origine et pour endiguer la fuite de ses ressources humaines. L'Afghanistan et ses partenaires internationaux ne pourront bâtir construire un nouvel avenir pour le pays et son peuple que si les Afghans eux-mêmes croient en cet avenir.

Une paix durable, le respect garanti des droits de l'homme et une croissance durable ne peuvent devenir réalité que grâce à un Gouvernement afghan fort et la participation de tous les Afghans. Nous félicitons le Gouvernement afghan pour les efforts qu'il déploie en faveur de la démocratisation et de la réforme électorale, et nous l'encourageons à garantir la transparence et le respect du principe de responsabilité dans tous les processus politiques, ainsi que la liberté d'expression. Nous condamnons le meurtre de sept professionnels des médias par les Taliban le 20 janvier à Kaboul. Il s'agit d'une attaque contre la libre circulation des idées et la liberté de la presse. Nous présentons nos condoléances aux familles des victimes.

Pour terminer, je tiens à assurer le Conseil que l'Allemagne reste déterminée à appuyer l'Afghanistan durant la Décennie de la transformation, en étroite coopération avec le Gouvernement afghan et nos partenaires internationaux.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Turquie.

M. Çevik (Turquie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier la présidence angolaise d'avoir organisé cette séance, le Secrétaire général de son rapport exhaustif (S/2016/218), le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Nicholas Haysom, de son exposé, et l'Ambassadeur Mahmoud Saikal de sa déclaration.

La résolution 2274 (2016), qui proroge le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), arrive à point nommé, au moment où le changement et la transformation sont les mots d'ordre en Afghanistan. Nous saluons le rôle que joue la MANUA pour aider le peuple afghan à bâtir un brillant avenir. Nous continuerons à appuyer les activités et les efforts de la MANUA à cet égard.

L'année 2015 a été une année importante pour l'Afghanistan. Le Gouvernement d'unité nationale, que nous considérons comme le symbole de l'unité du peuple afghan, vient d'achever sa première année au pouvoir. Pendant cette période, le Gouvernement d'unité nationale a entrepris des réformes importantes dans divers domaines, de la bonne gouvernance à la lutte contre le trafic de drogue, en passant par l'économie et la lutte contre la corruption. Même si l'opposition fait partie intégrante de la vie politique dans tout pays démocratique, nous estimons que les critiques ne doivent pas porter atteinte aux efforts du Gouvernement d'unité nationale. La communauté internationale doit continuer à appuyer les efforts déployés par le Gouvernement d'unité nationale pour apporter la sécurité, le développement et la prospérité en Afghanistan.

Il y a 15 mois, les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes ont assumé la pleine responsabilité de la sécurité dans le pays. Même si la situation en matière de sécurité demeure précaire et le nombre croissant de victimes civiles est préoccupant, les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes défendent résolument leur patrie contre toutes sortes de menaces. Nous sommes convaincus que la performance des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes s'améliorera grâce à l'expérience de cette année et qu'elles pourront surmonter leurs faiblesses.

Les élections législatives prévues pour octobre permettront de renforcer et de promouvoir les institutions et les traditions démocratiques en Afghanistan. Pour garantir une paix durable en Afghanistan et la stabilité dans la région, il est crucial que le processus de paix et de réconciliation aboutisse. Nous saluons et appuyons les initiatives qui ont été lancées récemment à cette fin et nous saluons le rôle de facilitateur que jouent les pays voisins à cet égard. Nous sommes prêts à apporter notre contribution, en cas de besoin. Je voudrais insister sur les trois points suivants à cet égard. Nous espérons, premièrement, que toutes les parties contribueront aux efforts visant à renforcer la paix, la stabilité et la prospérité en Afghanistan et dans la région; deuxièmement, qu'il sera mis fin à la lutte armée contre l'État et le peuple afghans; et troisièmement, que l'on pourra parvenir à la réconciliation grâce aux négociations. Je tiens également à souligner que la Turquie continuera à appuyer la lutte que mène le Gouvernement afghan contre le terrorisme.

Nous nous félicitons de divers initiatives et projets de connectivité et de coopération entre les pays voisins. Nous sommes d'avis que ces initiatives sont non seulement favorables à une économie afghane performante, mais jouent également un rôle clef dans la réalisation de grands projets d'infrastructure régionaux. Je voudrais réitérer que l'appui continu de la communauté internationale en Afghanistan au cours de la Décennie de la transformation sera de la plus haute importance pour continuer à faire fond sur les réalisations des 14 dernières années.

Avant de conclure, je voudrais souligner que la Turquie continuera d'appuyer l'Afghanistan dans ses efforts en faveur de la sécurité et du développement aux niveaux bilatéral et multilatéral et d'aider ses frères afghans aussi longtemps que son aide sera nécessaire.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Pays-Bas.

M. Van Oosterom (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, et en l'honneur de votre présidence ce mois-ci, je vais essayer de le dire dans votre langue : obrigado, senhor Presidente. Je vous remercie de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole dans le cadre du présent débat au nom du Royaume des Pays-Bas, qui s'associe à la déclaration que vient de faire l'observateur de l'Union européenne.

Je tiens à remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé et exhaustif (S/2016/218) ainsi que le Représentant spécial, M. Nicholas Haysom, de son exposé. Je tiens également à remercier mon cher ami, l'Ambassadeur Saikal, de sa déclaration.

Je vais aborder trois points : premièrement, la situation en matière de sécurité et le processus de paix; deuxièmement, le chemin qui mène à Varsovie et à Bruxelles; et troisièmement, le rôle de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

En ce qui concerne la situation en matière de sécurité et le processus de paix, le rapport du Secrétaire général indique très clairement que les conditions de sécurité se sont encore détériorées en 2015. Il signale aussi une forte augmentation du nombre de victimes parmi les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes. Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement d'unité nationale et les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes pour assurer la sécurité du peuple afghan, mais il nous faut remédier à leurs insuffisances critiques. La poursuite de l'appui de la communauté internationale, y compris de la part du Royaume des Pays-Bas, est nécessaire pour renforcer les forces de sécurité.

Le nombre de victimes civiles a également augmenté, comme la MANUA l'a indiqué le mois dernier. Nous déplorons bien évidemment toutes les pertes en vies humaines. Cette situation montre qu'il est plus urgent que jamais d'instaurer un Afghanistan pacifique, stable et prospère. L'unité politique au sein du Gouvernement afghan contribuera à instaurer la stabilité et à créer des perspectives positives pour le peuple afghan. Une paix durable ne peut être réalisée que par le biais d'une réconciliation conduite par les Afghans, appuyée par un processus régional. Des efforts louables ont récemment été entrepris dans ce sens par l'Afghanistan et le Pakistan, ainsi que dans le cadre des pourparlers quadrilatéraux entre l'Afghanistan, le Pakistan, les États-Unis et la Chine, qui, nous l'espérons, aboutiront à des pourparlers directs avec les Taliban. Les Pays-Bas sont prêts à appuyer les efforts de réconciliation, si besoin est.

Le deuxième point que je voudrais évoquer concerne le chemin qui mène à Varsovie et à Bruxelles. La communauté internationale, dont mon pays, est présente en Afghanistan depuis plus d'une décennie, travaillant en collaboration étroite avec le Gouvernement afghan. Ensemble, nous avons vu des résultats très encourageants en termes de développement. C'est ainsi que la fourniture de services de soins de santé et d'éducation s'est améliorée de façon spectaculaire

depuis 2001. Les femmes et les filles font partie intégrante de la vie sociale, et l'Afghanistan a enregistré une forte augmentation du nombre de filles inscrites dans les écoles. En outre, le Gouvernement d'unité nationale a récemment pris des mesures pour renforcer les services de protection pour les femmes. Le Royaume des Pays-Bas salue la création du fonds de secours pour le traitement médical des femmes victimes de violence, qui a été lancé le 31 janvier par le Président Ashraf Ghani Ahmadzai. Nous nous félicitons également que le budget national prévoie le financement de nouveaux services chargés de diligenter les poursuites dans les affaires de violences à l'égard des femmes.

Le Royaume des Pays-Bas est un partenaire de longue date de l'Afghanistan, en faveur duquel il apporté une contribution importante dans les domaines de la sécurité, de la justice et du développement. Nous sommes déterminés à jouer notre rôle dans le développement à plus long terme du pays. Nous sommes en train de planifier nos engagements nationaux pour l'après-2016 dans les domaines de la défense, du développement et de la diplomatie en amont du sommet de l'OTAN, qui se tiendra à Varsovie en juillet, et de la conférence prévue à Bruxelles en octobre. Dans le cadre de ces deux conférences, qui sont étroitement liées, il est essentiel que le Gouvernement afghan et la communauté internationale démontrent leur attachement à l'avenir de l'Afghanistan, tant pour ce qui est des progrès à faire dans les réformes nécessaires que du soutien international requis à cette fin. Le Royaume des Pays-Bas souhaite continuer à œuvrer de concert avec l'Afghanistan et ses partenaires au sein de la communauté internationale. Nous accorderons la priorité à la mise en œuvre des réformes convenues dans le Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie pour la poursuite du développement de l'Afghanistan.

Mon troisième point porte sur le rôle de la MANUA. Ce matin, le Conseil a prorogé son mandat. Je voudrais souligner l'attachement et l'appui continu du Royaume des Pays-Bas au rôle joué par la MANUA en Afghanistan. Nous la remercions de l'action constructive qu'elle continue de mener pour coordonner les efforts de la communauté internationale et pour s'acquitter de son mandat politique.

Pour terminer, j'affirme que le Royaume des Pays-Bas restera attaché à l'Afghanistan tout au long de la Décennie de la transformation, dans le cadre d'une prise en main et d'une conduite plus marquées du processus par les Afghans. Dans un esprit de partenariat, fondé sur la promotion de la paix, de la justice et du développement, nous continuerons d'apporter notre appui à l'Afghanistan et à son peuple.

La séance est levée à 13 h 25.